

RAPPORT ANNUEL

2022-2023





5009, 50^e Avenue C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9

Téléphone : 867.767.9075 | Sans frais : 1.800.661.0599

Télécopieur : 867.765.0652 | info@bdic.ca

TABLE DES MATIÈRES

MANDAT, AMBITION ET MISSION	4
Valeurs.....	5
MESSAGE DE LA MINISTRE	6
MESSAGE DU PRÉSIDENT PAR INTÉRIM ET DE LA CHEF DE LA DIRECTION	8
CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	10
2022-2023 EN BREF	11
FAITS SAILLANTS DEPUIS 2005.....	14
PROGRAMMES ET SERVICES	16
Programme de facilités de crédit	16
Services aux entreprises	17
Programme de contributions.....	18
Programme de capital d'investissement	20
Programme des filiales	22
RÉUSSITES DE CLIENTS DE LA SID	24
BILAN DE L'ANNÉE 2022-2023	30
RADIATION ET REMISE DE DETTES	33
DÉCAISSEMENTS.....	34
REGARD SUR L'AVENIR.....	39
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	41

MANDAT

Le mandat de la Société d'investissement et de développement (SID) des Territoires du Nord-Ouest, selon la *Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest*, est de soutenir les objectifs de développement économique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) de manière à générer des retombées économiques pour les entreprises et la population des Territoires du Nord-Ouest (TNO) des façons suivantes :



en encourageant la création et l'expansion des entreprises



en versant de l'aide financière aux entreprises



en investissant directement dans les entreprises



en informant et en soutenant les entreprises et les membres du public

AMBITION

Un secteur des affaires plus fort et plus résilient aux Territoires du Nord-Ouest.

MISSION

Soutenir la croissance et la diversification des entreprises tout au long de leur cycle de vie en offrant du financement flexible ainsi que des programmes et des services financiers ciblés.

VALEURS



L'essor des TNO

Tous les gestes comptent. Nous nous efforçons, par nos activités, de mettre en place les conditions dont les entreprises ténoises ont besoin pour réussir, s'épanouir et réaliser leur potentiel. Nous sommes motivés par les résultats et appuyons la création d'emplois et d'occasions d'affaires qui insufflent vigueur et santé aux collectivités ténoises.



L'intégrité

Nous respectons nos engagements et prenons nos responsabilités. Nous tissons des liens et les enrichissons en communiquant de l'information de manière ouverte et transparente. Nous nous conformons aux lois, règlements, politiques et processus de la SID et du GTNO.



Le respect et inclusion

Nous sommes prévenants et garantissons le traitement équitable et digne de chaque personne. La diversité nous tient à cœur, ainsi que la création d'un environnement où chacun se sent valorisé et intégré.



L'innovation

Nous sommes en quête de nouvelles idées et aimons entendre de nouveaux points de vue. Nous faisons preuve d'inventivité et expérimentons de nouvelles approches et programmes qui représentent des options favorables pour nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes.

MESSAGE DE LA MINISTRE

Les entreprises locales sont le pilier des collectivités.



En effet, ces entreprises créent des occasions professionnelles, soutiennent la subsistance des ménages et améliorent la qualité de vie, et les possibilités de travail et de divertissement dans nos collectivités. Les entreprises locales accentuent les forces et les attraits des Territoires du Nord-Ouest (TNO).

En tant que ministre responsable de la SID des TNO, j'ai le privilège de rencontrer chaque année des entrepreneurs et propriétaires d'entreprise ténos qui me font part de leurs expériences et leurs idées. Leur passion et leur résilience est une source d'inspiration constante.

L'une des priorités du gouvernement est de créer et de cultiver un environnement qui ouvre des portes aux entreprises, les aide à tisser des liens et favorise l'innovation et la croissance. La SID joue un rôle déterminant en ce sens, grâce à ses programmes et services – financiers ou non – qui répondent à différents besoins.

Ces vingt dernières années, le Nord a été confronté à des changements de taille, et cette tendance se poursuivra très vraisemblablement à l'avenir. Pour conserver notre compétitivité, diversifier notre économie et saisir de nouvelles occasions, nous devons, nous aussi, impérativement évoluer et changer. Pour cette raison, l'une des principales activités de l'exercice 2022-2023 a consisté en un examen approfondi de la Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest.

La modernisation de la Loi permettra au gouvernement et à la SID de mieux s'adapter et d'axer davantage leurs efforts sur les clients, afin de bâtir un écosystème commercial plus solide. La SID a fourni un travail considérable cette année pour soutenir cette activité essentielle : elle a effectué des recherches, organisé des échanges avec le public et proposé des changements sous la forme du projet de loi 84, *Loi modifiant la Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest*. Nous poursuivrons ce travail important de mise à jour de la Loi, afin de générer des retombées positives pour les entreprises et les collectivités.

Je suis sûre que le territoire continuera d'offrir des possibilités innovantes et prometteuses de prospérité et de croissance pour les entrepreneurs et les entreprises.

Caroline Wawzonek

Ministre responsable de la Société d'investissement
et de développement des Territoires du Nord-Ouest

MESSAGE DU PRÉSIDENT PAR INTÉRIM ET DE LA CHEF DE LA DIRECTION



Matthew Bannister
Président par intérim

L'exercice 2022-2023 a été marqué par la poursuite de nos efforts afin d'aider les entrepreneurs à se redresser, ainsi qu'à reconstruire et à renouveler leur commerce. Parallèlement, nous nous sommes efforcés de créer une nouvelle voie pour l'organisation, conçue par les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprise, notre conseil d'administration, notre personnel et les intervenants.

Nous avons donc le plaisir de présenter, dans le cadre du présent rapport annuel, les faits saillants et les états financiers consolidés de la SID pour l'exercice 2022-2023.

Alors que nous émergions à peine de la pandémie, nous avons dû affronter une économie turbulente, marquée par la montée de l'inflation et par plusieurs catastrophes naturelles, telles que des inondations et des feux de forêt. Les entreprises ténoises doivent donc plus que jamais faire preuve de résilience pour réussir. Face à cette conjoncture, la SID continue d'adhérer à son ambition d'un secteur entrepreneurial plus fort et résilient aux TNO.



Joyce Taylor
Chef de la direction

La SID a travaillé main dans la main avec ses clients pour les aider à relever ces défis et à rebondir. Ainsi, au cours de l'exercice, nous avons soutenu 33 entreprises et effectué des financements et des investissements de plus de 4,6 millions de dollars. Nous avons également contribué à accélérer la transformation numérique de 24

petites entreprises, en fournissant des financements de 57 200 dollars et en offrant des services de commerce en ligne dans le cadre du Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN), financé par le gouvernement fédéral.

Depuis sa création en 2005, la SID a versé au total près de 124 millions de dollars à 612 entreprises et a contribué à créer ou à préserver plus de 1 900 emplois dans les collectivités du territoire.

En dépit des nombreux progrès effectués, nous aspirons à accomplir davantage pour bâtir une communauté d'affaires plus forte et plus résiliente aux TNO. À cette fin, la SID a examiné la *Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest* et a cherché des moyens de la moderniser et de l'adapter à un environnement en pleine mutation ainsi qu'aux besoins changeants des entrepreneurs.

Nous avons rencontré des propriétaires d'entreprise, des représentants du gouvernement et des intervenants venus des quatre coins du territoire. Nous avons écouté, appris et tenté de tenir compte des problèmes et des possibilités en proposant des changements dans le cadre du projet de loi 84. Nous poursuivrons nos efforts pour mettre à jour la Loi, de façon à améliorer nos programmes et services et potentiellement revoir notre nom et notre image.

Nous sommes fiers de ce que nous avons accompli et nous avons hâte de voir ce que l'avenir nous réserve. Nous sommes tout particulièrement reconnaissants envers notre personnel, les membres de notre conseil d'administrations, nos partenaires et les intervenants. Enfin, nous tenons à remercier les propriétaires d'entreprise et les entrepreneurs pour le travail qu'ils fournissent chaque jour et pour avoir pris le temps de nous livrer leurs commentaires, afin que nous puissions mieux les servir.

Ensemble, nous rendrons plus fortes et plus prospères la communauté d'affaires et l'économie des TNO.

Matthew Bannister
Président par intérim

Joyce Taylor
Chef de la direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le ministre responsable de la SID. Le conseil dirige et gère les affaires de la SID et établit des politiques et des directives opérationnelles pour les programmes et services qu'elle offre.

PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

Matthew Bannister

Yellowknife

ADMINISTRATEURS

Onosen Adebo

Fort Smith

Ayanna Ferdinand Catlyn

Yellowknife

Lloyd Jones

Fort Smith

Marie-Soleil Lacoursiere

Yellowknife

Kenneth Ruptash

Yellowknife

(au 31 mars 2023)

Cette année, nous avons annoncé le départ à la retraite de deux administrateurs : Denny Rodgers et Charlie Furlong.

Denny Rodgers faisait partie du conseil d'administration de la SID depuis 2009 et occupait le rôle de président du conseil depuis octobre 2019. Son attitude positive et son leadership constant ont permis à la SID de traverser des périodes d'incertitude et de difficulté, y compris la pandémie de COVID-19, la volatilité économique et des changements au sein de la direction.

Charlie Furlong a été membre du conseil de 2005 à 2007 et de 2010 à 2022, en plus de siéger aux conseils d'administration de filiales locales au fil des années. Il a apporté une contribution inestimable à l'organisation en faisant valoir les points de vue et les expériences propres aux collectivités de l'Arctique situées dans la région de Beaufort-Delta et d'Inuvik.

Nous remercions Denny Rodgers et Charlie Furlong pour leur service exceptionnel et pour les nombreuses contributions qu'ils ont apportées à l'organisation et au territoire.

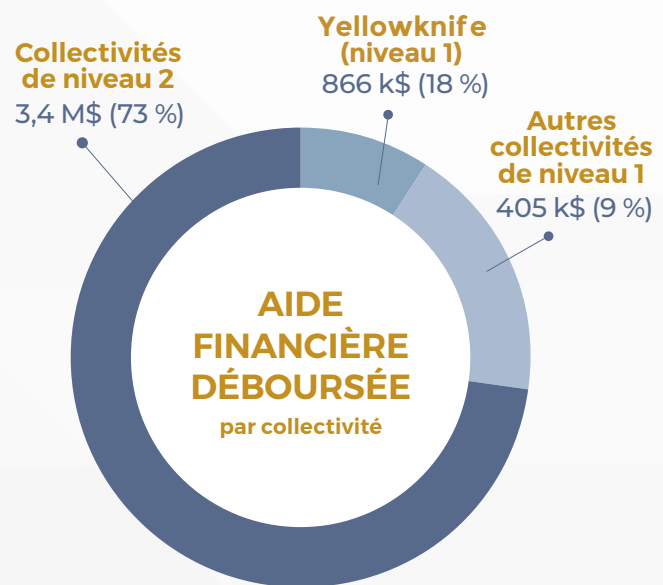
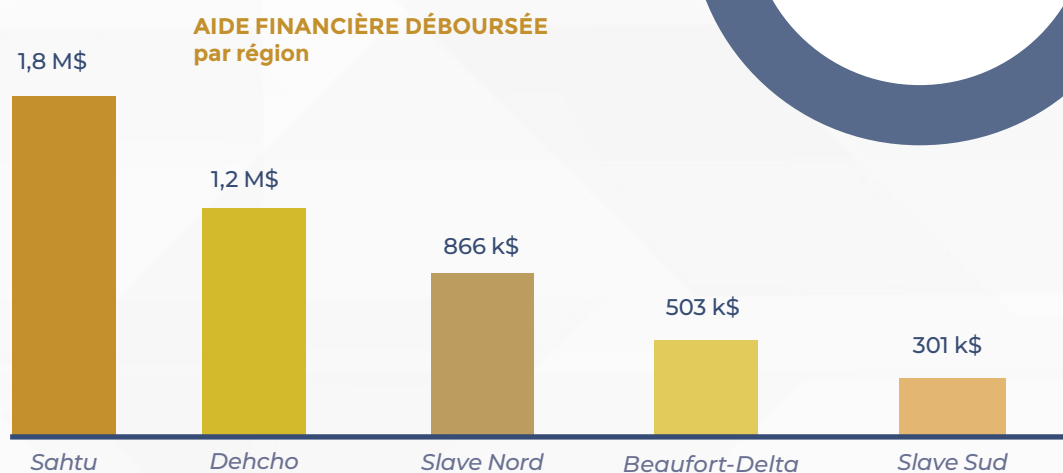
2022-2023 EN BREF

La SID verse aux entreprises et entrepreneurs ténois des contributions et leur propose du financement par emprunt et par actions, en plus de leur fournir du soutien opérationnel et des services de conseil.

En 2022-2023, elle a versé environ **4,7 millions de dollars** en nouveaux prêts, en contributions, en capital d'investissement et en subventions.

Collectivités de niveau 1 : collectivités ayant une infrastructure commerciale et des liaisons aériennes ou routières bien développées : Fort Smith, Hay River, Inuvik et Yellowknife (y compris Ndilo).

Collectivités de niveau 2 : collectivités ayant une infrastructure commerciale et des liaisons aériennes ou routières moins développées : toutes les autres collectivités ténoises.



Total des déboursements financiers : **4,7 M\$ (chiffre arrondi)**

M = millions / k = milliers

PROGRAMMES DE CONTRIBUTIONS :

Montant total approuvé de 281 000 \$ (FDEE et PCAN)

FONDS POUR LE DÉMARRAGE ET L'EXPANSION DES ENTREPRISES (FDEE)

Nombre total
de demandes
APPROUVÉES

20



Montant total
approuvé
201 800 \$



PROGRAMME CANADIEN D'ADOPTION DU NUMÉRIQUE (PCAN)

Nombre total
de demandes
APPROUVÉES

33



Montant total
approuvé
79 000 \$



PROGRAMME DE FACILITÉS DE CRÉDIT

Total du portefeuille des facilités de crédit :

49,9 MILLIONS \$*

(au 31 mars 2023)



**Nombre total
de demandes
APPROUVÉES**

11



**Montant total
approuvé
3,7 MILLIONS \$****



* Comprend 3,26 millions de dollars en capital restant et en intérêts courus sur les prêts douteux, qui sont à juste titre exclus des états financiers.

** Un montant total de 4 millions de dollars a été versé, soit 3,73 millions de dollars en prêts approuvés et versés en 2022-2023 et 0,27 million de dollars en prêts approuvés dans les années précédentes, mais versés en 2022-2023.

PROGRAMME DES FILIALES

La SID a cinq filiales actives ayant généré

800 000 \$****
EN VENTES



Elle a soutenu

**80 ARTISTES ET
ARTISANS**

10,3 et préservé
**EMPLOIS ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN DANS LES
PETITES LOCALITÉS DES TNO.**

SERVICES AUX ENTREPRISES

**Nombre de séances
de formation pour
entrepreneurs tenues :**

100

Nombre de participants :

269



*** Exclut 7 800 \$ en revenu accessoire.

FAITS SAILLANTS DEPUIS 2005

Depuis 2005, la SID a versé environ **124 millions de dollars à 612 entreprises** dans les collectivités des Territoires du Nord-Ouest*.

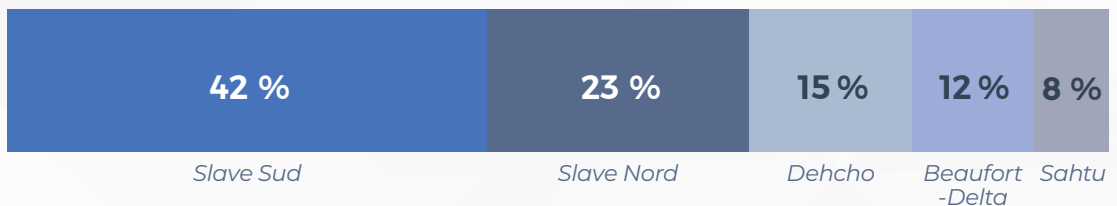
Total injecté par région

(du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2023)

Région	Montant injecté (en millions de \$)	Nombre d'entreprises	Estimation de la population**	Somme par habitant
Slave Sud	52,2 \$	146	7 462	6 995 \$
Slave Nord	29,0 \$	277	25 270	1 148 \$
Dehcho	18,6 \$	55	3 316	5 609 \$
Beaufort-Delta	14,5 \$	108	6 888	2 105 \$
Sahtu	9,4 \$	26	2 669	3 522 \$
Total	123,7 \$	612	45 605	

Pourcentage du total injecté par région

(du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2023)



* Du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2023

** Bureau de la statistique des TNO, estimation de la population au 1^{er} juillet 2022

Total injecté par niveau de collectivité

(du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2023)

Niveau de collectivité	Montant injecté (en millions de \$)	Nombre d'entreprises	Estimation de la population**	Somme par habitant
Autre (niveau 1)	49,9 \$	146	9 617	5 189 \$
Niveau 2	46,0 \$	198	14 268	3 224 \$
Yellowknife (niveau 1)	27,8 \$	268	21 720	1 280 \$
Total	123,7 \$	612	45 605	

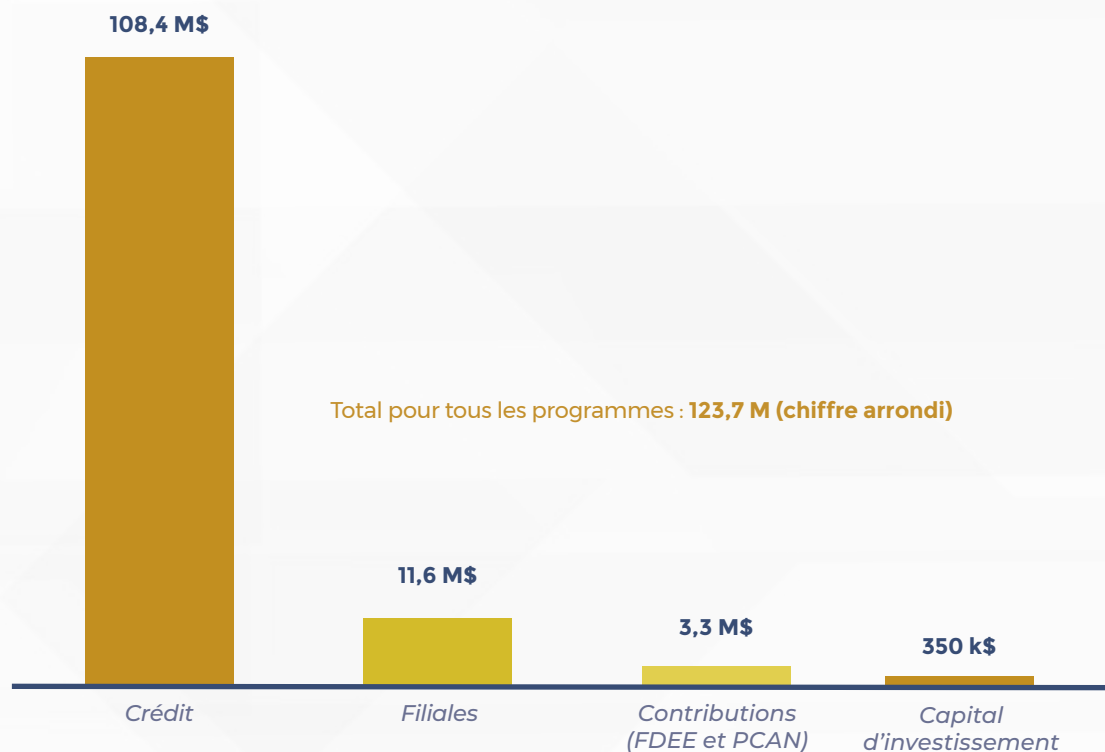
Pourcentage du total injecté par niveau de collectivité

(du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2023)



Total injecté par programme

(du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2023)



M = millions / k = milliers

PROGRAMMES ET SERVICES

Programme de facilités de crédit

Programme de prêts

La SID soutient les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprises au moyen de prêts. Les conditions de remboursement sont établies sur mesure et les taux d'intérêt (fixes ou variables) sont basés sur le risque.

Garantie de fonds de roulement

La SID offre des garanties pour aider les entrepreneurs à obtenir un fonds de roulement auprès d'une institution financière classique. Les clients versent une commission annuelle à la SID en fonction du risque.

Lettre de crédit de soutien

La lettre de crédit de soutien (LCS) garantit à une tierce partie que la SID s'acquittera du paiement, si le client (qui a pris la LCS) n'est pas en mesure de respecter ses obligations. Les clients recourent aux LCS pour remporter des appels d'offres ou fournir des garanties aux fournisseurs.

Gestion des risques de crédit

La SID applique des pratiques rigoureuses de gestion des risques pour garantir que ses clients soient disposés et aptes à rembourser leur prêt et à bâtir des entreprises viables.

VALEUR DU PORTEFEUILLE DES FACILITÉS DE CRÉDIT

49,9 MILLIONS \$*

(au 31 mars 2023)

11 demandes de facilités de crédit approuvées en 2022-2023

TOTAL VERSÉ EN 2022-2023 :

4 MILLIONS \$**



* Comprend 3,26 millions de dollars en capital restant et en intérêts courus sur les prêts douteux, qui sont à juste titre exclus des états financiers.

** Comprend 0,27 million de dollars en prêts approuvés dans les années précédentes, mais versés en 2022-2023, et 3,73 millions de dollars en prêts approuvés et versés en 2022-2023. Au 31 mars 2023, il n'y avait aucun prêt approuvé, mais pas encore versé à une entreprise.

Services aux entreprises

La SID aide les Ténos à démarrer et à faire croître leurs entreprises. Concernant les services aux entreprises, la SID administre Entreprises Canada-TNO (ECTNO) en partenariat avec l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor).

ECTNO soutient les jeunes entreprises et les petites entreprises en offrant de l'information et des ressources variées sur les services, programmes et règlements des entreprises et des gouvernements. Parmi les ressources, notons les séances de formation en ligne, une bibliothèque consacrée à l'entrepreneuriat et un guide de démarrage complet pour lancer une entreprise aux TNO.

La SID met aussi à la disposition des entrepreneurs un centre de services aux entreprises doté de postes de travail. Tous les Ténos peuvent également profiter de services et ressources en ligne fournis par ECTNO et par l'intermédiaire d'autres partenaires communautaires.

269 PERSONNES
ONT ASSISTÉ 
À 100 SÉANCES DE
FORMATION EN LIGNE

Les séances de formation en ligne abordent des sujets variés et s'adressent aux personnes voulant parfaire leurs compétences en affaires et leur connaissance du domaine. Il s'agit du service qui a de loin connu le plus grand succès.

Programme de contributions

20 demandes
approuvées au
titre du FDEE

MONTANT APPROUVÉ :
201 800 \$

MONTANT VERSÉ :
199 300 \$
(à 17 entreprises)

Fonds pour le démarrage et l'expansion des entreprises (FDEE)

Les entreprises en démarrage ou en expansion ont pu recevoir des fonds au titre du programme de contribution de la SID, le Fonds pour le démarrage et l'expansion des entreprises (FDEE), ce qui représentait 200 000 dollars en 2022-2023. Le FDEE de base a permis de venir en aide aux entreprises en finançant les dépenses liées au démarrage, à l'expansion et à l'achat de matières premières. Le financement de suivi a servi à couvrir des dépenses professionnelles liées à l'achat de logiciels ou de services de comptabilité, à la planification de la relève, ou à la participation à des programmes de formation en entrepreneuriat.

Le 1^{er} avril 2023, le FDEE a été remplacé par le Fonds consacré aux projets accélérant l'adoption du numérique (FCPAAN), lequel vise à aider les entreprises ténoises à accélérer leur transformation numérique.

Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN)

La SID s'associe à Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) pour offrir le Programme canadien d'adoption du numérique (PCAN) aux Territoires du Nord-Ouest.

Il s'agit d'un programme financé par le gouvernement fédéral grâce auquel les entreprises admissibles peuvent recevoir une microsubvention pouvant aller jusqu'à 2 400 \$ pour les aider à couvrir les coûts liés à l'adoption du numérique, en plus d'être soutenues par un réseau de conseillers spécialisés dans le commerce en ligne.

En 2022-2023, la SID a aidé 33 entreprises à obtenir un financement du gouvernement fédéral. Parmi celles-ci, 13 étaient détenues par des femmes, 12 par des personnes issues des minorités visibles et 6 par des personnes autochtones.

33 DEMANDES
APPROUVÉES AU
TITRE DU PCAN

79 000 \$
MONTANT APPROUVÉ

57 200 \$
MONTANT VERSÉ
(à 24 entreprises)

Accélérer la transformation numérique des entreprises ténioises

En complément du PCAN, la SID a lancé le Fonds consacré aux projets accélérant l'adoption du numérique (FCPAAN), le 1^{er} avril 2023.

Le FCPAAN fournit jusqu'à 2 600 \$ par an aux entreprises ténioises pour soutenir leurs projets numériques, ce qui peut venir s'ajouter à la somme versée au titre du PCAN, pour un total cumulé de 5 000 \$. Les demandes présentées dans le cadre du PCAN seront automatiquement examinées au titre du FCPAAN.



Voici comment le PCAN et le FCPAAN peuvent aider les entreprises :

- Développement d'un site Web – création d'un nouveau site ou refonte d'un site existant;
- Ajout d'une plateforme ou d'une solution de commerce électronique;
- Intégration des paiements en ligne;
- Configuration d'un système numérique de suivi des stocks.

Programme de capital d'investissement

La SID investit dans les entreprises en échange d'actions privilégiées à dividendes annuels. Les actions peuvent être échangées à tout moment. Les entreprises en quête d'un partenaire peuvent recevoir du financement au titre du programme de capital d'investissement.

Diverses activités de création d'emplois peuvent être financées par ce programme. Les fonds peuvent aussi servir de levier pour obtenir plus de financement du secteur privé. Aucun nouveau capital d'investissement n'a été approuvé en 2022-2023, même si le programme a suscité un vif intérêt.

Le Programme de capital d'investissement est actuellement en cours de révision et sera remanié dans le cadre du projet de loi 84, *Loi modifiant la Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest*.



La présentation de l'équipe de l'Université Wilfrid Laurier lors de la Compétition nationale Enactus, à Montréal



Optimiser les partenariats pour stimuler l'innovation et maximiser les retombées

Les partenariats jouent un rôle essentiel dans le travail de la SID et sont déterminants pour favoriser la croissance et maximiser les retombées aux TNO.

Un partenariat entre la SID et l'équipe Enactus de l'Université Wilfrid Laurier a été conclu pour aider à surmonter les obstacles en matière de logement dans le Nord et à favoriser le développement commercial des collectivités dans ce secteur. Enactus est une plateforme mondiale d'apprentissage qui échange avec des étudiants universitaires du monde entier afin de créer des entreprises à vocation sociale favorisant les bonnes causes. La SID a fourni des conseils et du soutien à l'équipe Enactus de l'Université Wilfrid Laurier.

Celle-ci a présenté son projet « Kuponya Innovations », qui vise à construire des minimaisons durables et abordables dans les collectivités autochtones isolées des Territoires du Nord-Ouest. La structure de ces habitations sera constituée de panneaux isolants réutilisant plus de 400 000 bouteilles d'eau en plastique par maison. L'équipe de l'Université Wilfrid Laurier a remporté la compétition nationale Enactus en 2023 et représentera le Canada lors de la coupe mondiale Enactus, qui se tiendra aux Pays-Bas.

Programme des filiales

La SID a cinq filiales actives ayant généré

800 000 \$*
EN VENTES



ELLA A CONSERVÉ LES EMPLOIS DE

**10,3 ÉQUIVALENTS
TEMPS PLEIN** dans ses filiales



Elle a aussi soutenu

80 ARTISTES ET
ARTISANS



* Inclut 7 800 \$ en revenu accessoire.

Voici les cinq filiales actives :



**ACHO DENE NATIVE
CRAFTS LTD.**

186 k\$ de ventes

1,1 emploi direct (ETE)



DENE FUR CLOUDS LTD.

112 k\$ de ventes

2,6 emplois directs (ETE)



**FORT MCPHERSON
TENT & CANVAS**

419 k\$ de ventes

5,7 emplois directs (ETE)



ULUKHAKTOK ARTS CENTRE

80 k\$ des ventes

0,9 emploi direct (ETE)



ARCTIC CANADA TRADING CO. LTD.

3 k\$ de ventes

Activités de commercialisation et de promotion des filiales et de leurs produits; il n'y a pas d'employés et les ventes sont limitées.

M = millions / k = milliers

RÉUSSITES DE CLIENTS DE LA SID

En 2022-2023, la SID a soutenu des centaines d'entrepreneurs et de propriétaires d'entreprise. Nombre d'entre eux ont célébré des réussites ou ont atteint des jalons clés qui sont autant de sources d'inspiration. **Le présent rapport est l'occasion de relater certaines de ces réussites.**

Racquet Club de Yellowknife

Depuis quarante ans, le Racquet Club de Yellowknife aide les résidents de la ville à rester actifs.

L'établissement compte aujourd'hui quatre courts de squash, deux studios, une salle pour le vélo stationnaire, deux salles de poids entièrement équipées, une salle d'exercice cardio et un vaste espace de réception, y compris une terrasse extérieure.

racquet ^{RC} club
FITNESS • YOGA • SQUASH



HANNAH EDEN PHOTOGRAPHY

*Cours de vélo stationnaire (spinning)
au Racquet Club de Yellowknife*



Nouveaux vélos stationnaires Schwinn AC



Un cours dans la salle de conditionnement physique

Le Racquet Club a connu bien des changements au fil des années, au gré des équipes de direction, de l'évolution du bâtiment et des programmes et services offerts. Toutefois, un aspect est resté inchangé : son désir d'offrir la meilleure expérience de conditionnement physique possible et de bâtir une communauté saine et encourageante.

Le Racquet Club a dû affronter l'une de ses plus grandes difficultés lors de la pandémie de COVID-19, soit deux ans seulement après avoir achevé de lourds travaux d'agrandissement et d'importantes rénovations. Le club a été contraint de fermer ses portes pendant de longs mois, à la suite de quoi, à la réouverture, il a dû limiter le nombre de membres dans l'enceinte du club, modifier ses programmes et services et changer drastiquement son mode de fonctionnement.

En mai 2022 a débuté un nouveau chapitre prometteur pour le Racquet Club, dont la direction a été reprise par cinq nouveaux propriétaires : Karen Depew, Devin Madsen, Avery Parle, Scott McLean et Rob Warburton.

Ces derniers ont mis en place de nombreux changements, y compris des mises à niveau du matériel, un rafraîchissement du mobilier et des œuvres d'art et un meilleur service à la clientèle et des attentions plus soignées, comme la mise à disposition de café, de thé et de serviettes de douche. De nouveaux programmes et cours de sport voient constamment le jour. L'établissement vend même de la nourriture saine et pratique et est devenu détaillant autorisé d'articles Lululemon.

La SID a joué un rôle important lors du passage du Racquet Club aux mains de ses nouveaux propriétaires, en leur offrant financements, conseils commerciaux et soutien. Sa contribution, notamment l'élaboration d'un plan d'affaires, a été inestimable et a permis d'aider les nouveaux propriétaires à établir une planification stratégique et financière. « Le plan d'affaires est devenu notre feuille de route et a grandement favorisé la réussite de l'entreprise, au même titre que notre formidable personnel », a affirmé Devon Madsen.

La nouvelle équipe de direction a notamment mis l'accent sur l'esthétisme, la propreté, la commodité et le confort du Racquet Club pour tous ses membres. Karen Depew a ainsi déclaré : « Nous aspirons à rendre le club invitant et accueillant pour tous, y compris les jeunes, les familles et les personnes retraitées, et nous nous efforçons de répondre à leurs besoins. Nous voulons créer un environnement sain et inclusif pour notre personnel et nos membres. »

Le Racquet Club a pour ambition non seulement de créer un esprit de communauté entre ses membres, mais aussi de s'impliquer au service de la collectivité : l'établissement organise des événements de collecte de fonds, tels que le « Spin-a-thon » (journée consacrée au vélo stationnaire) pour l'Hôpital territorial Stanton, et met sur pied des programmes destinés aux nouveaux arrivants et aux personnes âgées. « Redonner à notre collectivité est une priorité. Nous le faisons, car c'est la bonne conduite à adopter et cela change vraiment les choses pour le mieux », soutient Karen Depew.

Les changements apportés semblent porter leurs fruits : le Racquet Club remonte fortement la pente depuis la pandémie. L'entreprise emploie maintenant plus de 50 personnes, voit ses adhésions croître de façon significative et constate une meilleure participation des membres. Les propriétaires entendent continuer à effectuer des changements et à tenter de nouvelles choses pour mieux répondre aux besoins de leur personnel, de leurs membres et de la collectivité.

Lorsque vous créez une nouvelle entreprise ou que vous reprenez la direction d'un commerce, il est primordial de faire appel à une équipe solide. Assurez-vous de vous entourer de personnes qui possèdent des compétences et des expériences diverses, afin que chacun contribue à sa manière au projet. .

- Devon Madsen, copropriétaire du Racquet Club de Yellowknife



Le lac Glacier, dans la réserve de parc national Nahanni

Goose Flying Service

Créée en 2021, à la fin de la pandémie, la société Goose Flying Service offre des services d'affrètement et d'excursions aériennes privées, pour une expérience hors du commun.

La société Goose Flying Service a son siège à Fort Simpson, épicentre chaleureux et dynamique de la région du Dehcho mais aussi porte d'entrée de la réserve de parc national Nahanni.

Goose Flying Service offre ses services dans les collectivités du Dehcho situées autour de Fort Simpson et de la réserve de parc national Nahanni. Les excursions en avion constituent l'un des meilleurs moyens d'admirer les paysages variés de ce parc inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et permettent d'accéder à des sites incontournables, comme les chutes Virginia (Nájljcho), les lacs Little Doctor et Glacier, le Cirque des Parois impossibles, ou d'autres zones reculées.

La SID a octroyé à Goose Flying Service un prêt ainsi que des conseils et du soutien sur le plan commercial, autant d'éléments qui ont été essentiels à son démarrage. Le propriétaire Sergei Mjatelski a déclaré : « La SID m'a aidé à réaliser mon rêve d'avoir ma propre entreprise. Même si celle-ci n'en était qu'à ses débuts, la SID a pris le temps de vraiment comprendre mon plan d'affaires et m'a accordé des financements qui ont permis d'ajouter deux avions et un ponton d'arrimage pour hydravion. »



PHOTO : GOOSE FLYING SERVICE

Le lac Little Doctor, dans la réserve de parc national Nahanni.

Goose Flying Service en est maintenant à sa deuxième saison; les réservations se sont multipliées, tout comme l'intérêt des touristes, venus des quatre coins du monde. L'entreprise entend prendre de l'ampleur et aider à faire toujours plus connaître ce paradis sauvage des TNO.

Il ne faut pas avoir peur de solliciter de l'aide pour démarrer votre entreprise. Parlez à votre représentant local de la SID. Il sera en mesure de vous orienter dans la bonne direction et de vous indiquer les étapes à suivre pour concrétiser votre objectif commercial.

Sergei Mjatelski, fondateur et propriétaire de Goose Flying Service

BILAN DE L'ANNÉE 2022-2023

Les objectifs et cibles ci-dessous ont été approuvés par le conseil d'administration de la SID dans le plan directeur 2022-2023 de celle-ci.

OBJECTIF 1

Offrir et promouvoir des programmes et services qui répondent aux besoins des entreprises ténoises à toutes les étapes, et favoriser la participation de ces entreprises.

CIBLES

- Effectuer des recherches pour orienter les changements à apporter aux programmes.
- Améliorer les programmes, services et outils.
- Simplifier et numériser les demandes.
- Mettre au point un système et des outils de gestion des relations avec la clientèle.

STATUT

- La SID a effectué des recherches et participé à des échanges pour orienter le projet de loi 84.
- On a apporté des améliorations à des programmes, notamment en ajoutant des séances de formation en ligne, des programmes de partenaires et des outils, et on a fait la promotion des financements existants.
- On a uniformisé les modèles de communication pour les services commerciaux et on a examiné plusieurs logiciels de gestion des relations avec la clientèle.
- On a accompli un important travail pour élaborer une plateforme virtuelle de traitement des demandes.

OBJECTIF 2

Mettre au point des programmes et services nouveaux ou améliorés pour aider les entreprises à se redresser et à prendre de l'expansion.

CIBLES

- Revoir la conception du Programme de contributions.
- Mettre au point un nouveau Programme de capital d'investissement.
- Intégrer des services complémentaires et à valeur ajoutée au moyen de partenariats.
- Mettre au point une initiative de mentorat.

STATUT

- Dans le cadre de la révision de la Loi, la SID a mené des échanges avec le public pour déterminer les programmes et services présentant une valeur ajoutée.
- Le projet de loi 84 a été présenté et est passé en deuxième lecture au mois de mars 2023. Les modifications permettront à la SID de refondre son Programme de capital d'investissement et d'étoffer ses services aux entreprises.

- Un programme de contributions, le Fonds consacré aux projets accélérant l'adoption du numérique (FCPAAN), a vu le jour le 1^{er} avril 2023.
- La SID a mené à bien un projet pilote de justificatifs numériques financé par le gouvernement fédéral.

OBJECTIF 3

CIBLES

Optimiser le rendement des filiales de la SID, tout en maintenant les avantages socio-économiques.

- Cibler et mettre en œuvre des efficacités opérationnelles.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de marketing.
- Explorer les possibilités d'utilisation des infrastructures.
- Effectuer un examen stratégique des filiales.

STATUT

- Les filiales se sont rétablies après la pandémie; leurs ventes ont progressé, les subventions ont baissé et le nombre d'artistes et d'artisans bénéficiant d'un soutien a augmenté.
- Dene Fur Clouds formera un partenariat avec une entreprise ténioise bien établie en 2023-2024 afin d'améliorer ses ventes et son marketing. Ce modèle de partenariat sera envisagé pour d'autres filiales.

OBJECTIF 4

CIBLES

Mieux faire connaître la SID et accroître la participation à ses programmes et services.

- Élaborer une stratégie de marque et une nouvelle identité visuelle.
- Créer de nouveaux documents de marque et mettre à jour les plans de communication.
- Créer un nouveau site Web.
- Élaborer une stratégie de partenariat.

STATUT

- La SID a mis au point sa stratégie de marque et présenté une nouvelle raison sociale dans le cadre du projet de loi 84.
- Le site Web a connu des mises à jour importantes.
- Un nouveau site Web sera lancé à l'issue de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi.
- On a mené des échanges approfondis avec les partenaires au cours de l'exercice.

OBJECTIF 5

CIBLES

Continuer de renforcer la capacité interne et la collaboration avec d'autres organisations au profit du monde des affaires ténois.

- Cerner les exigences en matière de formation et d'agrément, et améliorer les processus de mesure du rendement.
- Recueillir, suivre et mettre à jour les mesures pour les rapports, et évaluer les programmes.
- Sensibiliser les intervenants et mener des échanges avec eux.
- Former des partenariats et collaborer avec les entreprises, le gouvernement et d'autres intervenants.

STATUT

- La SID a examiné les plans de dotation en personnel et a établi les exigences en la matière ainsi que les mesures du rendement.
- La SID a satisfait aux exigences en matière de formation obligatoire et d'agrément. Le personnel a également suivi des formations supplémentaires.
- Les programmes ont fait l'objet de rapports et d'évaluations.
- L'examen de la Loi a donné lieu à des efforts de sensibilisation et à des échanges importants.
- On a établi et exploité des partenariats afin de soutenir davantage les entreprises ténoises, notamment le partenariat avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada (pour offrir le PCAN et le projet pilote de justificatifs numériques) et celui avec l'Agence canadienne de développement économique du Nord (Entreprises Canada-TNO).

OBJECTIF 6

CIBLES

Améliorer la gouvernance organisationnelle.

- Harmoniser les objectifs de la SID avec le mandat du GTNO.
- Prévoir la formation des membres du conseil d'administration.
- Déterminer la surveillance de la gestion du risque par le conseil d'administration et commencer à élaborer un cadre de gestion du risque.
- Présenter la Loi modifiée.

STATUT

- La SID a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique de quatre ans et mis la dernière touche à son plan organisationnel 2023-2024.
- La SID a mis en œuvre une nouvelle politique de formation des membres de son conseil d'administration; ces derniers et le personnel de la SID ont assisté à la conférence annuelle sur la gouvernance des sociétés d'État (Annual Crown Corporation Governance Conference).

STATUT (SUITE)

- On a posé les bases en matière de surveillance de la gestion du risque : on a cerné des outils respectant les normes de l'industrie pour l'évaluation des risques de portefeuille et la production de rapports.
- Conçu en fonction des résultats des échanges avec le public, le projet de loi 84 a été présenté et est passé en deuxième lecture lors de la session de l'Assemblée législative des TNO de mars 2023.

RADIATION ET REMISE DE DETTES

Le conseil d'administration de la SID peut approuver la radiation de dettes. Une dette radiée est tout de même recouvrable, mais se voit attribuer une valeur de zéro dans les états financiers.

Le Conseil de gestion financière peut approuver la remise de dettes. Une dette remise est effacée des états financiers, car la SID n'est plus en mesure de la recouvrer.

En 2022-2023, aucun compte n'a été radié par le conseil d'administration, et un compte a fait l'objet d'une remise de dettes par le Conseil de gestion financière.

DETTES REMISES

NOM DE L'ENTREPRISE	NOMBRE DE COMPTES	MONTANT TOTAL
Norman Wells Petroleum	1	179 911 \$

DÉCAISSEMENTS

PROGRAMME DE FACILITÉS DE CRÉDIT

NOM DE L'ENTREPRISE	PROPRIÉTAIRES	COLLECTIVITÉ	MONTANT
507772 NWT Ltd. (s/n Yellowknife Racquet Club)	Robert Warburton; Avery Parle; Scott McLean; Karen Depew; Devin Madsen	Yellowknife	525 000 \$
Blades Construction Ltd.	Jeremy Beamish et Kristen Froese	Fort Smith	170 000 \$
William Blyth	William Blyth	Fort Simpson	125 000 \$
Alexander Chapple (s/n Chapple Enterprise)	Alexander Chapple	Yellowknife	270 000 \$
Dome Homes Inc.	Juan Bidegain	Inuvik	193 500 \$
Goose Flying Corporation	Sergei Mjatelski	Fort Simpson	175 000 \$
Liidlil Kue Hotel NT Ltd.	Rajwinder Hundal et Muaz Hassan	Fort Simpson	745 000 \$
MSR Contracting Limited	Leeroy Andre et Diana Andre	Déllne	100 000 \$
Northridge Contracting Ltd.	Pascal Audet	Norman Wells	270 000 \$
Ronald Pierrot (s/n Pierrot's Logistics)	Ronald Pierrot	Fort Good Hope	10 000 \$
Rampart Rentals Ltd.	Joshua Earls	Norman Wells	1 320 000 \$
Drayton Walker (s/n Ditchers Landscaping)	Drayton Walker	Norman Wells	95 400 \$
TOTAL			3 998 900 \$

PROGRAMME DES FILIALES

NOM DE L'ENTREPRISE	PROPRIÉTAIRES	COLLECTIVITÉ	MONTANT
5983 N.W.T. Ltd. (Ulukhaktok Arts Centre)	SID	Ulukhaktok	100 000 \$
913044 NWT Ltd. (Fort McPherson Tent and Canvas)	SID	Fort McPherson	200 000 \$
Acho Dene Native Crafts Ltd.	SID	Fort Liard	50 000 \$
Dene Fur Clouds Ltd.	SID	Fort Providence	100 000 \$
TOTAL			450 000 \$

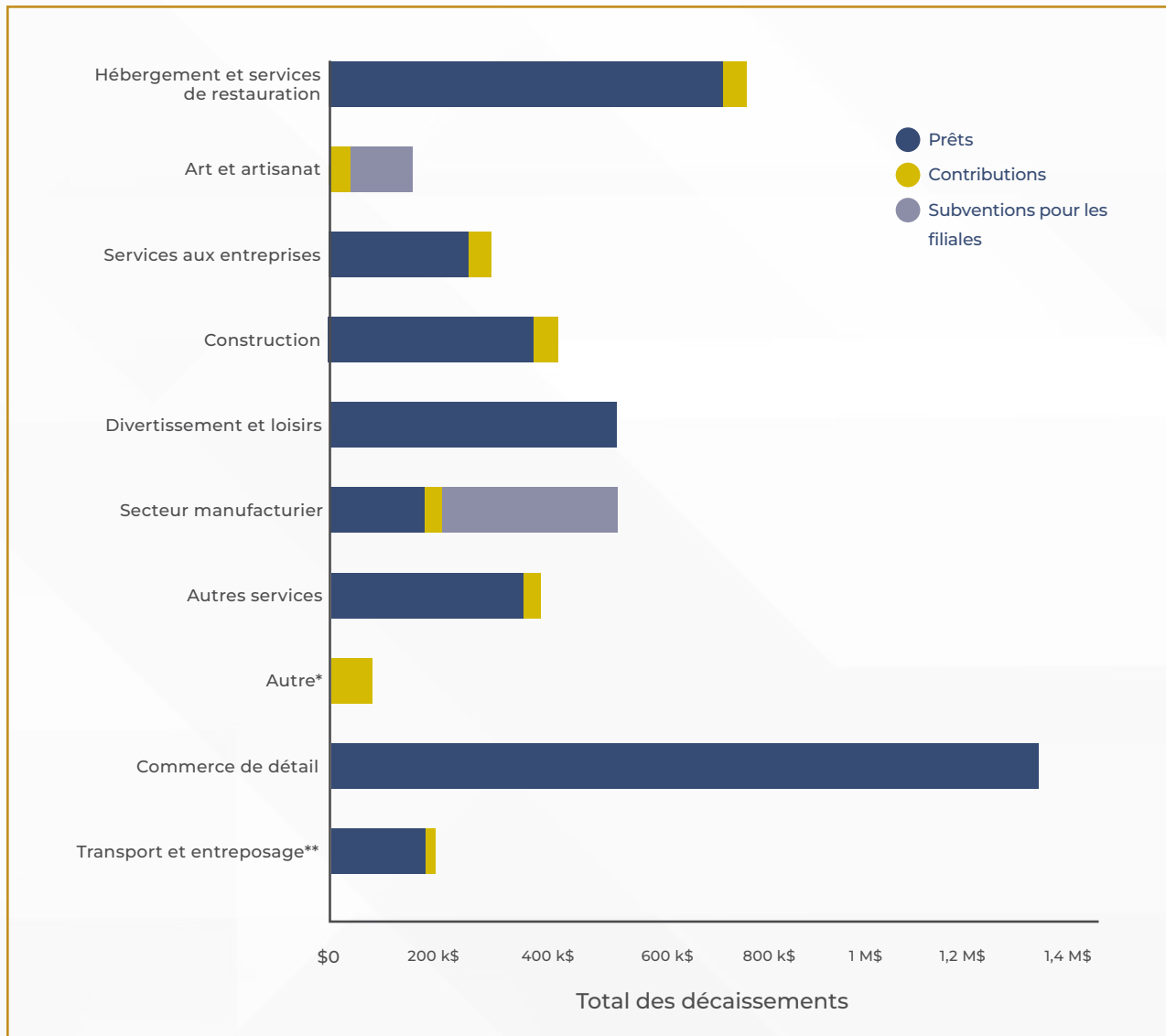
FONDS POUR LES PROJETS D'EXPANSION DES ENTREPRISES (FPÉE)

NOM DE L'ENTREPRISE	PROPRIÉTAIRES	COLLECTIVITÉ	MONTANT
Aurora Heat Inc.	Brenda Dragon	Fort Smith	11 727 \$
Alexander Chapple (s/n Chapple Enterprise)	Alexander Chapple	Yellowknife	10 000 \$
Stella Chimutashu (s/n Shinning Star Day Home)	Stella Chimutashu	Yellowknife	9 401 \$
Goose Flying Corporation	Sergei Mjatelski	Fort Simpson	20 000 \$
Jennifer Heeley (s/n Tinner's Recruitment)	Jennifer Heeley	Yellowknife	8 430 \$
Randy Horesay (s/n Horesay Construction)	Randy Horesay	Fort Simpson	19 500 \$
Ivan Johnson (s/n I.J. Property Management Services)	Ivan W. Johnson	Fort Simpson	7 672 \$
Aminata Konaté (s/n My African Cuisine in YK)	Aminata Konaté	Yellowknife	10 000 \$
Liidlil Kue Hotel NT Ltd.	Rajwinder Hundal et Muaz Hassan	Fort Simpson	20 000 \$
Michael Martin (s/n North Arm Fishing Company)	Michael Martin	Yellowknife	10 000 \$
Diana Neill (s/n Olepeka SLP Services)	Diana Neill	Yellowknife	6 218 \$
Ashley Okrainec (s/n Reflected Connections Art & Community Contracting)	Ashley Okrainec	Fort Simpson	19 528 \$
Polar Pack Arctic Adventure	Enoch Pokiak	Inuvik	9 817 \$
Rooted in Nature Inc.	Kate Gamble	Yellowknife	10 000 \$
Slave Kayak Lodge Ltd.	Keith Morrison	Fort Smith	9 920 \$
Spencer Tracy (s/n Northern Reach Community Consulting)	Spencer Tracy	Yellowknife	7 443 \$
Walsh's Heavy Duty Repairs Ltd.	Matthew Walsh	Fort Smith	9 600 \$
TOTAL			199 256 \$

PROGRAMME CANADIEN D'ADOPTION DU NUMÉRIQUE (PCAN)

NOM DE L'ENTREPRISE	DEMANDEUR	COLLECTIVITÉ	MONTANT
4 Elements Orthopedic Massage Clinic	Wendy Feng	Yellowknife	2 400 \$
7214936 Canada Inc. (s/n Javaroma Gourmet Coffee & Tea)	Rami Kassem	Yellowknife	2 400 \$
A Treasure Chest Day Home/Garderie Le Coffre Aux Tresors	Nicole Loubert	Yellowknife	2 400 \$
Alietum Ltd.	Jennifer Waugh	Yellowknife	2 330 \$
ArTech Engrave Ltd.	Jane Arychuk	Yellowknife	2 400 \$
Aurora Heat Inc.	Brenda Dragon	Fort Smith	2 400 \$
Boreal Cultivation Inc.	Damien Healy	Yellowknife	2 366 \$
Boreal Forest Program	Kate Gamble	Yellowknife	2 400 \$
Brows & Beyond by Sneha	Sneha Gagnon	Yellowknife	2 250 \$
Carla Maxwell Photography	Carla Maxwell	Yellowknife	2 400 \$
Cetana Neurotherapy Ltd.	Tyler Rentmeister	Yellowknife	2 400 \$
Dragonworks Inc.	Joseph Dragon	Yellowknife	2 286 \$
Hello Shoppers (s/n Shaan Dropshipping)	Dilpreet Singh	Yellowknife	2 400 \$
Jackpine Paddle Inc.	Daniel Wong	Yellowknife	2 400 \$
L'atelier Nicole Loubert	Nicole Loubert	Yellowknife	2 400 \$
Les Éditions Présence Francophone	Isidore Guy Makaya	Yellowknife	2 400 \$
My African Cuisine in YK	Aminata Konate	Yellowknife	2 400 \$
NSY Consulting Ltd.	Norman Yakeleya	Yellowknife	2 400 \$
Optimal 3V Data Solutions Inc.	Cyprian Ngolah	Yellowknife	2 400 \$
Rebecca's Flowers	Luthfun Nahar	Yellowknife	2 400 \$
S.G.R. Financial Services	Steven Ford	Yellowknife	2 400 \$
Safari Foods Family Restaurant and Lounge Ltd.	Sureya Luyombo	Yellowknife	2 400 \$
Tundra Transfer Ltd.	Jane Arychuk	Yellowknife	2 400 \$
Value Enabler	Emmanuel Akaeze	Yellowknife	2 400 \$
TOTAL			57 232 \$
TOTAL POUR TOUS LES PROGRAMMES			4 705 388 \$

DÉCAISSEMENTS PAR SECTEUR DE L'INDUSTRIE



* Comprend les services d'éducation; la pêche et l'exploitation de ressources fauniques; la santé et les services sociaux; les services professionnels, scientifiques et techniques; et le voyage et le tourisme.

** Comprend l'aviation.

M = millions / k = milliers

DÉCAISSEMENTS PAR SECTEUR DE L'INDUSTRIE ET PAR PROGRAMME

SECTEUR DE L'INDUSTRIE	PRÊTS		CONTRIBUTIONS		SUBVENTIONS POUR LES FILIALES	
	Nombre	MONTANT	Nombre	MONTANT	Nombre	MONTANT
Hébergement et services de restauration	1	745 000 \$	2	30 000 \$		
Art et artisanat			1	19 528 \$	2	150 000 \$
Services aux entreprises	1	270 000 \$	2	16 101 \$		
Construction	3	395 000 \$	1	19 500 \$		
Services d'éducation			1	10 000 \$		
Diversissement et loisirs	1	525 000 \$				
Pêche et exploitation de ressources fauniques			1	10 000 \$		
Santé et services sociaux			2	15 619 \$		
Secteur manufacturier	1	193 500 \$	3	21 648 \$	2	300 000 \$
Autres services	2	365 400 \$	1	19 600 \$		
Services professionnels, scientifiques et techniques			1	7 443 \$		
Commerce de détail	1	1 320 000 \$				
Transport et entreposage	2	185 000 \$	1	20 000 \$		
Voyage et tourisme			3	9 817 \$		
TOTAL	12	3 998 900 \$	19	199 256 \$	4	450 000 \$



REGARD SUR L'AVENIR

Avancer avec une passion et
une ambition renouvelées

La SID se positionne comme un partenaire financier de confiance, déterminé à soutenir la croissance, l'innovation et les possibilités commerciales aux TNO.

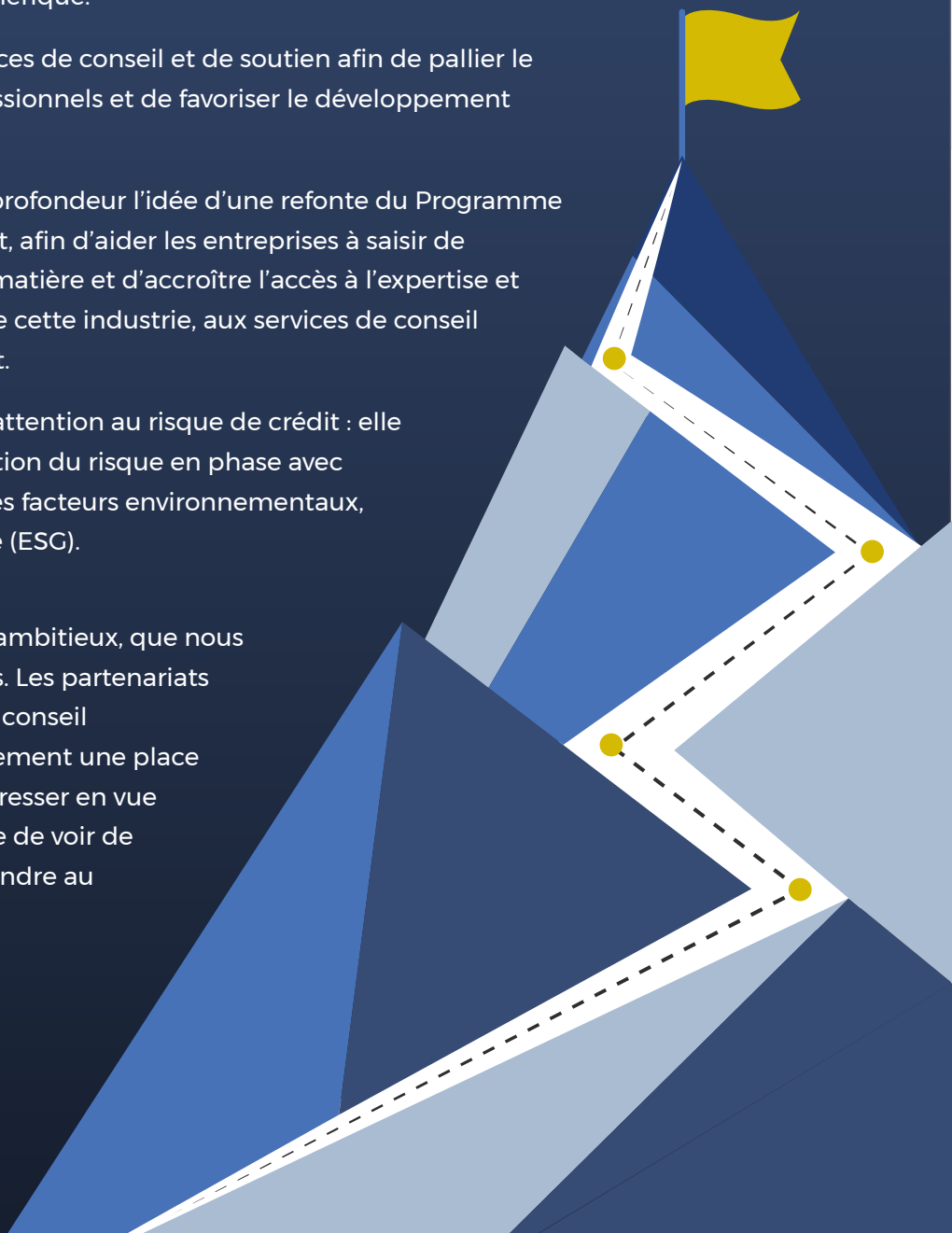
La SID poursuivra ses efforts de mise à jour de la Loi pour en améliorer la transparence et pour permettre la prestation d'un plus grand nombre de services aux entrepreneurs et aux entreprises, ce qui aura des retombées positives pour le secteur des affaires ténos. Une fois modifiée, la Loi pourrait permettre de changer le nom – actuellement source de questionnements – de la SID et d'adapter son image à ses objectifs.

Pour étayer ces efforts, nous poursuivrons les discussions et la collaboration avec nos intervenants afin de relever les principaux défis, de saisir les occasions et de proposer de nouvelles solutions.

Forte de près de 20 ans d'expérience, la SID est ravie d'entamer un nouveau chapitre, dont voici certaines grandes lignes :

- La SID a augmenté ses services de financement et de conseil pour le commerce en ligne, afin de soutenir davantage les entreprises dans leurs projets d'adoption du numérique.
- La SID a amélioré ses services de conseil et de soutien afin de pallier le manque de services professionnels et de favoriser le développement économique viable.
- La SID a examiné plus en profondeur l'idée d'une refonte du Programme de capital d'investissement, afin d'aider les entreprises à saisir de nouvelles occasions en la matière et d'accroître l'accès à l'expertise et au réseau des membres de cette industrie, aux services de conseil et au soutien par mentorat.
- La SID portera davantage attention au risque de crédit : elle élaborera un cadre de gestion du risque en phase avec son mandat et y inclura des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Nous poursuivons des objectifs ambitieux, que nous ne pourrions pas accomplir seuls. Les partenariats resteront donc essentiels. Notre conseil d'administration occupera également une place de choix pour nous aider à progresser en vue de ces objectifs; nous avons hâte de voir de nouveaux administrateurs s'y joindre au cours de l'exercice 2023-2024.



ÉTATS FINANCIERS

Consolidés

**États financiers consolidés de la Société d'investissement et de développement des
Territoires du Nord-Ouest**

pour l'exercice clos le

31 mars 2023

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Ces états financiers consolidés ont été examinés et approuvés par son conseil d'administration.

Ces états financiers ont été préparés par la direction, conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada (NCSP). Là où les NCSP permettent différentes méthodes comptables, la direction a choisi celles qui lui semblaient les plus appropriées. Quand cela était nécessaire, elle a utilisé les meilleures estimations et son jugement pour produire les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de ses responsabilités quant à l'intégrité, à la fidélité et à la qualité des états financiers consolidés, la direction veille au maintien des moyens et des méthodes de contrôle financier et de gestion conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont adéquatement autorisées et comptabilisées, que les actifs sont protégés, que des documents comptables adéquats sont tenus et que la Société se conforme aux règlements sur les conflits d'intérêts et aux lois applicables. Ces moyens et méthodes de contrôle permettent d'assurer la conduite ordonnée des affaires, l'exactitude des livres comptables, la préparation des renseignements financiers en temps opportun et le respect des politiques et des exigences réglementaires de la Société.

Le Conseil d'administration a la responsabilité de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Il exerce cette responsabilité par l'entremise du Comité d'audit, lequel est formé de membres qui ne sont pas des employés de la Société. Le Comité d'audit rencontre la direction régulièrement. De plus, les auditeurs externes ont accès entièrement et librement au Comité d'audit.

L'auditeur externe indépendant de la Société, le vérificateur général du Canada, est chargé de vérifier les transactions et les états financiers consolidés de la Société et de produire son rapport à ce sujet.



Joyce Taylor
Chef de la direction, CPA, CA



Edwin Shu
Directeur des finances et des programmes, CPA, CGA

13 septembre 2023



Office of the
Auditor General
of Canada

Bureau du
vérificateur général
du Canada

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

[INSERT TRANSLATION PROVIDED BY OAG]

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest
États financiers consolidés au 31 mars 2023

	<u>Page</u>
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé de la variation des actifs financiers nets	8
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	9
État consolidé des flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 – 31
Annexe A – Tableau consolidé des immobilisations corporelles	32

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest**État consolidé de la situation financière (en milliers de dollars)**

	31 mars 2023	31 mars 2022
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie (notes 3 et 18)	18 156	15 473
Débiteurs (notes 4, 15 et 18)	409	2 195
Stocks destinés à la revente (note 5)	189	257
Prêts à recevoir (notes 6, 7, et 18)	42 525	44 184
Placements de capital-risque (note 8)	350	350
	61 629	62 459
Passif		
Créditeurs et charges à payer	1 320	1 142
Passif au titre des autres avantages sociaux futurs et des congés rémunérés (note 9)	282	286
Avances du gouvernement des TNO (notes 10 et 15)	24 898	26 067
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	85	34
	26 585	27 529
Actifs financiers nets	35 044	34 930
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (Annexe A)	145	172
Charges payées d'avance	5	2
	150	174
Excédent accumulé	35 194	35 104

Obligations contractuelles et éventualités (notes 13 et 14)

Approuvé par :



Matthew Bannister, CPA, CA
Président du Conseil d'administration par intérim

Les notes afférentes et les tableaux font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest**État consolidé de la variation des actifs financiers nets (en milliers de dollars)**

pour l'exercice clos le 31 mars	Prévu 2023	Réel 2023	Réel 2022
	\$	\$	\$
Excédent (déficit) de l'exercice	(371)	90	825
Amortissement des immobilisations corporelles	72	27	72
Acquisition de charges payées d'avance	-	(5)	(2)
Utilisation des charges payées d'avance	-	2	12
	-	(3)	10
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	(299)	114	907
Actifs financiers nets, au début de l'exercice	34 930	34 930	34 023
Actifs financiers nets, à la fin de l'exercice	34 631	35 044	34 930

Les notes afférentes et les tableaux font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest**État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé (en milliers de dollars)**

pour l'exercice clos le 31 mars	Prévu 2023	Réel 2023	Réel 2022
	\$	\$	\$
Revenus			
Intérêts à recevoir sur les prêts	2 160	2 104	2 270
Ventes et autres revenus	625	801	607
Intérêts sur la trésorerie regroupée (note 3)	142	582	102
	2 927	3 487	2 979
Transferts gouvernementaux (note 11)	3 049	3 106	2 882
	5 976	6 593	5 861
Charges (note 12)			
Prêts et placements	5 235	4 984	3 912
Vente au détail et fabrication	1 112	1 519	1 124
	6 347	6 503	5 036
Excédent (déficit) de l'exercice	(371)	90	825
Excédent accumulé, au début de l'exercice	35 104	35 104	34 279
Excédent accumulé, à la fin de l'exercice	34 733	35 194	35 104

Les notes afférentes et les tableaux font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest

État consolidé des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

pour l'exercice clos le 31 mars	2023	2022
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds :		
Gouvernements	4 380	130
Clients	801	675
Intérêts	2 882	2 793
	8 063	3 598
Sorties de fonds :		
Salaires et avantages sociaux	2 572	2 240
Fournisseurs	1 566	914
Intérêts sur les avances du gouvernement des TNO	392	633
Subventions et contributions	199	206
	4 729	3 993
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 334	(395)
Activités d'investissement		
Décaissement de prêts	(4 087)	(6 002)
Décaissement de capital-risque	-	(350)
Remboursement de prêts	5 044	4 358
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	957	(1 994)
Activités de financement		
Remboursement des avances du gouvernement des TNO	(1 608)	(367)
Avances du gouvernement des TNO	-	-
Flux de trésorerie affecté aux activités de financement	(1 608)	(367)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	2 683	(2 756)
Trésorerie au début de l'exercice	15 473	18 229
Trésorerie à la fin de l'exercice	18 156	15 473

Les notes afférentes et les tableaux font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest

Notes aux états financiers consolidés au
31 mars 2023

1. La Société

(a) Autorité

La Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest (« la Société ») a été constituée le 1^{er} avril 2005 en vertu de la *Loi sur la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest* (« la Loi »).

La Société est une société territoriale du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (« gouvernement des TNO ») nommée à l'annexe B de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). À ce titre, la Société exerce ses activités en vertu de la partie III de la LGFP, de la Loi et de ses règlements, ainsi que de toute directive émise par le ministre responsable de la Société conformément à l'article 4 de la Loi.

(b) Mandat

Le mandat de la Société est de soutenir les objectifs économiques du gouvernement en encourageant la création et le développement d'entreprises aux Territoires du Nord-Ouest, en fournissant de l'information et de l'aide financière aux entreprises ainsi qu'en investissant dans celles-ci.

(c) Paiements de transfert et avances du gouvernement des TNO

Conformément à l'article 30 de la Loi, la Société doit soumettre annuellement, avant le début de l'exercice, un plan d'entreprise, un budget d'exploitation et un budget d'investissement qui définissent les transferts requis du gouvernement pour approbation par le Conseil de gestion financière (CGF) du gouvernement des TNO. Les transferts reçus du gouvernement des TNO visent à financer les activités de la Société, à faire des investissements dans des entreprises et à fournir des avances de fonds de roulement et des subventions d'exploitation à ces entreprises en fonction des besoins, à effectuer des transferts destinés à des projets de développement d'entreprises et à faire l'achat d'immobilisations corporelles pour la Société. Les transferts sont remboursables au gouvernement s'ils n'ont pas été entièrement dépensés durant l'exercice au cours duquel le gouvernement des TNO les a fournis.

La Société et ses organismes sont économiquement dépendants des transferts reçus du gouvernement des TNO pour poursuivre leurs activités (note 17).

Par ailleurs, l'article 26 de la Loi autorise le gouvernement des TNO à faire des avances sur le Trésor à la Société pour un montant n'excédant pas au total 150 millions de dollars dans le but d'offrir de l'aide financière à des entreprises ou d'investir dans celles-ci. Ces avances sont remboursables au gouvernement des TNO sur demande.

(d) Taxes et impôts

La Société et ses organismes sont exemptés du paiement d'impôts municipaux, territoriaux et fédéraux en vertu de l'article 35 de la Loi et de l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

(e) Budget

Les chiffres du budget consolidé proviennent des budgets approuvés par le CGF et le Conseil d'administration de la Société. La haute direction de la Société a approuvé d'autres montants prévus au budget.

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest
Notes aux états financiers consolidés au 31 mars 2023

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada (NCSP) établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP).

(a) Incertitude de mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux NCSP exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits et des charges durant la période de présentation de l'information financière. En raison de leur nature, ces estimations comportent un degré d'incertitude de mesure. L'incidence sur les états financiers consolidés de modifications de ces estimations et hypothèses au cours des exercices à venir pourrait être importante; toutefois, au moment de l'établissement des présents états financiers consolidés, la direction est d'avis que les estimations et les hypothèses sont raisonnables.

Les estimations les plus importantes concernent la détermination de la moins-value des prêts à recevoir, des prêts douteux, des placements de capital-risque, de l'amortissement et de la provision pour prêts douteux, les indemnités de départ et de déménagement, les services reçus à titre gracieux et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Un changement sur le plan de la qualité du portefeuille de prêts ou de la conjoncture économique pourrait modifier considérablement ces estimations de la direction.

Les principales conventions comptables utilisées par la Société pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-dessous.

(b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs, les passifs, les produits et les charges de la Société et des organismes dont elle est responsable. Toutes les opérations et tous les soldes inter-entités ont été éliminés au moment de la consolidation. Les présents états financiers comprennent les comptes des organismes suivants :

Organisme	Collectivité	Pourcentage de propriété	Date d'incorporation
Industrie légère			
4786 N.W.T. Ltd. (s/n de Fort McPherson Tent & Canvas)	Fort McPherson (TNO)	100 %	25 septembre 1991
Aklavik & Tuktoyaktuk Furs Ltd.	Tuktoyaktuk (TNO)	100 %	30 juin 1997
Dene Fur Clouds Ltd.	Fort Providence (TNO)	100 %	18 décembre 1997
Art et artisanat			
Acho Dene Native Crafts Ltd.	Fort Liard (TNO)	100 %	15 octobre 1992
5983 N.W.T. Ltd. (s/n d'Ulukhaktok Arts Centre)	Ulukhaktok (TNO)	100 %	12 février 2008
Ventes au détail et en gros			
Arctic Canada Trading Co. Ltd.	Yellowknife (TNO)	100 %	28 juin 1997
Chasse au bœuf musqué			
6355 N.W.T. Ltd.	Sachs Harbour (TNO)	100 %	12 mai 2011

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

(c) Trésorerie

La trésorerie comprend les soldes de comptes bancaires (déduction faite des chèques en circulation). La trésorerie excédentaire est regroupée avec la trésorerie excédentaire du gouvernement des TNO, qui est investie dans un portefeuille diversifié d'actifs productifs de qualité à court terme. La trésorerie peut faire l'objet de prélèvements à tout moment et n'est pas affectée par les dates d'échéance des placements faits par le gouvernement des TNO. La trésorerie comprend également des fonds et des réserves qui sont assujettis aux restrictions décrites à la note 3.

(d) Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont comptabilisés au coût. On comptabilise une provision pour moins-value lorsque le recouvrement du compte débiteur est considéré comme douteux.

(e) Stocks destinés à la revente

Les stocks destinés à la revente, qui comprennent les produits finis, les matières premières et les produits en cours de fabrication, sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Lors de l'estimation de la valeur de réalisation nette, une provision pour désuétude est constituée afin de tenir compte des baisses de valeur potentielles dues à des facteurs tels que l'âge des stocks, l'évolution des conditions du marché et la détérioration. Les provisions pour stocks sont revues annuellement pour chaque filiale afin de s'assurer que les valeurs nettes des stocks déclarées représentent la valeur de réalisation nette attendue en fonction de l'âge et d'autres facteurs.

(f) Prêts à recevoir

Les prêts sont d'abord comptabilisés au coût. Les provisions pour moins-value servent à ajuster la valeur comptable des prêts au moindre du coût et de la valeur recouvrable nette. Les prêts à conditions avantageuses sont inscrits à leur valeur nette au moment de leur émission et les escomptes connexes sur la valeur actuelle sont passés en charge. Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il n'y a plus d'assurance raisonnable que le recouvrement de la totalité du capital et des intérêts pourra être fait en temps opportun.

Avant la pandémie de COVID-19, on considérait qu'un prêt était en souffrance après un retard de paiement de trois mois (à moins que le prêt ne soit entièrement garanti), ou de six mois (peu importe que le prêt soit entièrement garanti ou non). Toutefois, en vertu des mesures d'aide économique liées à la COVID-19, les clients ont pu obtenir des prêts à bas taux d'intérêt et réduire ou repousser les paiements de remboursement de ces prêts pour l'exercice financier 2020-2021 sans pénalité ou sans hausse des charges en intérêts. Le défaut de paiement de ces prêts était alors évalué différemment. La Société a mené différents sondages auprès des clients et a examiné les demandes de prolongation et de restructuration des prêts, ainsi que les prêts dont le paiement a été reçu en 2021-2022 pour déterminer si les prêts étaient productifs ou douteux. La politique liée aux trois mois et aux six mois de retard a été remise en vigueur en 2022-2023.

Les prêts à recevoir à conditions avantageuses sont en partie considérés comme des subventions et sont comptabilisés à la date d'émission à leur valeur nominale moins la valeur de la portion de subvention. Cette valeur actualisée et le taux d'intérêt effectif sont déterminés par l'ajustement du taux préférentiel au risque calculé à la date d'émission. La portion de subvention est calculée à l'émission en faisant la différence entre la valeur nominale et la valeur actualisée du prêt et est comptabilisée en tant que frais d'intérêts. La portion de subvention est considérée comme une

dépense à la date d'émission du prêt ou quand les conditions avantageuses sont appliquées. Le prêt est établi à coûts amortis et la différence de valeur est comptabilisée comme une augmentation du solde du prêt et une augmentation des intérêts créditeurs au cours de la durée du prêt, à l'aide de la méthode des intérêts effectifs.

Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de recouvrement nette estimative par un ajustement de la provision pour prêts douteux. Les variations subséquentes de la valeur de recouvrement nette estimative sont également prises en compte au moyen de la provision pour prêts douteux.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice, à l'aide de la méthode des intérêts effectifs, jusqu'à ce que le prêt soit classé comme douteux, le cas échéant. Tous les paiements reçus (c'est-à-dire les recouvrements) à l'égard d'un prêt, ou d'un prêt à conditions avantageuses, considéré comme douteux, sont contrebalancés par la provision pour prêt douteux. Le prêt est réinscrit comme prêt productif lorsque toutes les provisions pour prêts douteux sont reprises et que, de l'avis de la direction, le recouvrement ultime du capital et des intérêts est raisonnablement assuré. Les intérêts créditeurs non comptabilisés auparavant sont alors constatés comme intérêts créditeurs.

En vertu de la LGFP, le conseil d'administration de la Société peut approuver la radiation des dettes à l'endroit de la Société. Un compte radié peut toujours faire l'objet de mesures de recouvrement. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

(f) Provision pour prêts douteux

La provision pour prêts douteux représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables dans le portefeuille de prêts. Au moment d'établir la provision pour prêts douteux, la direction sépare les pertes probables en deux composantes, soit une composante spécifique et une composante générale.

Une provision spécifique est constituée sur une base individuelle afin de comptabiliser les créances irrécouvrables. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de recouvrement nette estimative par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au taux d'intérêt effectif inhérent au prêt. Lorsque le montant des flux de trésorerie futurs prévus ne peut être établi de façon raisonnable, on utilise la juste valeur du bien donné en garantie du prêt pour déterminer la valeur de recouvrement nette.

La provision générale est établie selon le meilleur jugement de la direction pour tenir compte des pertes probables sur des prêts productifs qui ne peuvent pas encore être classés comme douteux. La provision générale est fondée sur l'historique des pertes sur prêts de la Société, sur l'exposition globale dans certains secteurs ou dans certaines régions géographiques, ainsi que sur la conjoncture économique existante.

La provision pour prêts douteux est une estimation comptable établie selon l'historique des pertes sur prêts et une évaluation de la conjoncture économique existante. Des événements pourraient rendre les hypothèses sous-jacentes invalides, et les pertes réelles pourraient différer de façon importante des meilleures estimations de la direction.

La provision est augmentée et diminuée par les variations de l'estimation des valeurs de recouvrement nettes durant la période en cours, et elle est diminuée par les recouvrements et les radiations de prêts.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

(f) Placement de capital-risque

Les placements de capital-risque sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute réduction de valeur pour dépréciation.

Les gains et les pertes à la cession sont constatés dans les résultats lorsqu'ils sont réalisés. Lorsqu'il y a eu une perte de valeur importante et durable, la valeur du placement est diminuée pour refléter la perte. Les dividendes provenant des placements de capital-risque sont inclus dans les revenus lorsqu'ils sont reçus. Lorsqu'ils sont reçus, ils sont déposés dans le fonds d'investissement de capital-risque pour être utilisés à l'intérieur d'autres placements dans des activités comparables.

Il n'y a pas de cours de marché actif.

(g) Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et les charges à payer comprennent les sommes à payer aux fournisseurs, ainsi que les passifs accrus au titre de la paie, des avantages sociaux et des indemnités de congé annuel. Ces charges sont évaluées au coût.

(h) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

On comptabilise la juste valeur d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation durant la période au cours de laquelle l'obligation est contractée. La juste valeur est actualisée à la valeur actuelle à partir de la date prévue du paiement, au moyen du taux sans risque ajusté en fonction de la qualité du crédit de la Société. La juste valeur estimative de l'obligation est comptabilisée à titre de passif, et une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe est aussi comptabilisée.

Les coûts incorporés dans le coût des actifs correspondants sont amortis en résultat en accord avec l'amortissement de l'actif sous-jacent. Le montant du passif augmente à chaque période de présentation de l'information financière en raison de l'écoulement du temps, et le montant correspondant à l'augmentation est comptabilisé en charges durant la période. Une révision du calendrier d'application estimatif des flux de trésorerie ou de la première estimation des coûts non actualisés pourrait entraîner l'augmentation ou la diminution de l'obligation. Les coûts réels engagés lors du paiement d'une obligation liée à la mise hors service sont imputés à l'obligation jusqu'à concurrence du passif comptabilisé.

(i) Transferts du gouvernement

Les paiements de transfert sont comptabilisés en tant que produits lorsqu'ils sont autorisés et que les critères d'admissibilité sont satisfaits, sauf lorsque les stipulations des transferts donnent lieu à des obligations qui correspondent à la définition d'un passif. Les transferts sont inscrits dans les résultats au moment où le passif auquel les stipulations donnent lieu est réglé.

Le gouvernement des TNO fournit certains services à titre gracieux à la Société. Le coût estimatif de ces services est comptabilisé en tant que services reçus à titre gracieux, qui sont inclus dans les transferts gouvernementaux et dans les charges de la Société.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

(j) Avantages sociaux futurs

- i) **Prestations de retraite** : La plupart des employés de la Société participent au régime de retraite de la fonction publique (« le Régime »), un régime contributif à prestations déterminées établi par voie législative et financé par le gouvernement du Canada. Les employés de même que la Société sont tenus de verser des cotisations afin de couvrir les coûts actuels des services. Conformément aux lois en vigueur, la Société n'a pas d'obligation implicite ou juridique de cotiser davantage relativement à tout service antérieur ou sous-financement du Régime. En conséquence, les cotisations sont passées en charges au cours de l'exercice où les services sont rendus et représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite.
- ii) **Indemnités de départ et de déménagement** : Conformément aux conventions collectives et aux conditions d'emploi, les employés sont admissibles à des indemnités de départ et à une aide au déménagement en fonction de leurs années de service. Ces indemnités sont payées au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès de l'employé. Le coût de ces indemnités est comptabilisé à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour y avoir droit. Des indemnités de départ sont également comptabilisées lorsque des employés sont mis à pied. Le coût des indemnités a été déterminé d'après une évaluation actuarielle.

(k) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins les dépréciations et l'amortissement accumulé. L'amortissement est comptabilisé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile des immobilisations :

Terrains	Aucun amortissement
Immeubles	20 ans
Véhicules et matériel	4 ans
Améliorations locatives	4 ans
Matériel informatique	4 ans

Les immobilisations corporelles sont dépréciées lorsque les conditions indiquent qu'elles ne contribuent plus à la capacité de la Société à fournir des biens et des services ou lorsque la valeur des avantages économiques futurs associés aux immobilisations corporelles est inférieure à leur valeur comptable nette. Les réductions de valeur nettes sont comptabilisées en tant que charges dans l'état consolidé des résultats.

(l) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société se composent de la trésorerie, des débiteurs, des prêts à recevoir, des placements de capital-risque, des créditeurs et des charges à payer ainsi que des avances du gouvernement des TNO. Ces instruments financiers sont évalués au coût.

(m) Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne peuvent servir à acquitter les passifs existants et sont destinés à la prestation de services. Leur durée de vie utile dépasse l'exercice en cours et ils ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités. La variation des actifs non financiers au cours de l'exercice ainsi que les produits excédentaires par rapport aux charges constituent la variation nette des actifs financiers pendant l'exercice.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

(n) Informations sectorielles

La Société présente des informations sectorielles pour ses activités liées aux prêts et aux investissements ainsi qu'à la vente au détail et à la fabrication. Les prêts et investissements représentent les activités de la Société, et la vente au détail et la fabrication celles des organismes dont elle est responsable. Tous les revenus, à l'exception du produit des ventes et d'autres revenus, sont générés par les activités de prêt et d'investissement.

(o) Nouvelles normes comptables

Le 1^{er} avril 2022, la Société a adopté la norme comptable du secteur public SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. La norme a été adoptée de manière prospective à compter de la date d'adoption. Le nouveau chapitre établit des normes sur la manière de présenter un passif pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. La Société a également adopté la nouvelle norme PS 3400 - Revenus, qui explique comment présenter les produits de transactions comportant des obligations de rendement et des transactions ne comportant pas d'obligations de rendement.

Ces nouvelles normes n'ont aucune incidence sur les états financiers.

3. Trésorerie

La trésorerie comprend la trésorerie détenue par la Société pour le fonctionnement, en fonds et réserves constitués en vertu de la Loi, et pour les avantages sociaux futurs des employés, ainsi que la trésorerie détenue par les organismes de la Société. La trésorerie est regroupée avec la trésorerie excédentaire du gouvernement des TNO, qui est investie dans un portefeuille diversifié d'actifs productifs de qualité à court terme. La trésorerie peut faire l'objet de prélèvements à tout moment et n'est pas affectée par les dates d'échéance des placements faits par le gouvernement des TNO. Les catégories de titres, les catégories d'émetteurs, les limites et les conditions admissibles sont approuvées par le ministère des Finances. Tous les instruments, selon la catégorie de placement, sont cotés R-2 élevé ou plus par la Dominion Bond Rating Service Limited. La Société a produit des intérêts de 582 000 \$ avec un rendement moyen de ses investissements de 3,42 % au cours de l'exercice (102 000 \$ en 2022 avec un rendement moyen des investissements de 0,71 %).

Conformément à l'article 27 de la Loi, la Société est tenue de créer un fonds de prêts et d'investissements pour ses activités de prêt et d'investissement. Il est précisé au paragraphe 4(2) de la partie 1 du *Règlement sur le maintien de programmes, de projets et de services* de la Société qu'un fonds de prêts et de cautionnement sera utilisé pour comptabiliser les activités de prêt, tandis que, selon le paragraphe 19(2) de la partie 2, un fonds de capital-risque sera utilisé pour comptabiliser les activités de placement connexe. Par ailleurs, en vertu du paragraphe 18(2) de la partie 2 du Règlement, la Société a l'obligation de continuer à maintenir un fonds d'investissement et un fonds de subvention.

En plus de ces fonds, la Société doit, en vertu respectivement des paragraphes 18(6) et 19(5) de la partie 2 du Règlement, constituer un fonds de réserve (investissements) et un fonds de réserve (capital-risque). La Société continuera d'y déposer un montant équivalant à 10 % de chaque investissement ou placement à risque effectué. La Société peut utiliser les fonds de réserve pour réaliser des investissements supplémentaires dans ses organismes et pour des placements de capital-risque au moyen de prélèvements approuvés.

La Société a la responsabilité d'administrer les avantages sociaux futurs, y compris la trésorerie détenue (note 9b).

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest
Notes aux états financiers consolidés au 31 mars 2023

**3. Trésorerie
(suite)**

	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Trésorerie détenue par la Société pour le fonctionnement	6 128	3 795
Trésorerie détenue par les organismes de la Société	1 946	2 105
	8 074	5 900
Fonds de capital-risque	3 805	3 805
Fonds d'investissement	873	873
Fonds de subvention	610	559
Fonds de réserve (capital-risque)	521	521
Fonds de prêts et de cautionnements	4 126	3 668
Fonds de réserve (investissements)	147	147
	10 082	9 573
	18 156	15 473

**4. Comptes
débiteurs**

	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Sommes à recevoir	257	182
Sommes à recevoir du gouvernement des TNO	85	2 079
Sommes à recevoir du gouvernement du Canada	175	49
Moins-value : provision pour créances douteuses	(108)	(115)
		2 195

5. Stocks destinés à la revente

	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Art et artisanat	48	70
Articles de toile	141	187
	189	257

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest
Notes aux états financiers consolidés au 31 mars 2023

5. Stocks destinés à la revente (suite)

Au cours de l'exercice, des stocks de 45 000 \$ (60 000 \$ en 2022) ont été dévalués et aucun stock n'a été mobilisé comme garantie. De plus, au cours de l'exercice, la Société a recouvré 99 000 \$ (99 000 \$ en 2022) sur les stocks dont la valeur comptable avait été dépréciée. Le coût des marchandises vendues comprend la dépréciation des stocks et les recouvrements. À compter du 1^{er} avril 2022, la Société a modifié l'estimation de la dépréciation, la faisant passer de trois à cinq ans.

6. Prêts à recevoir

La Société offre des prêts à taux variable et à taux fixe pour des périodes allant jusqu'à cinq ans, mais dont la période d'amortissement ne dépasse pas 25 ans.

La Société impute à ses clients son taux préférentiel plus 2 %, 3 % ou 4 % selon la garantie fournie, la capacité de la direction du client, la participation du client et la période d'amortissement. La Société détient divers types de garanties sur ses prêts, notamment des immeubles, du matériel, des cautionnements et des contrats de sûreté générale. Il est prévu que les prêts viendront à échéance comme suit :

		(en milliers de dollars)			
		2023		2022	
		Variation de taux	Solde	Variation de taux	Solde
		%	\$	%	\$
Prêts productifs venant à échéance dans					
	1 an	5,45-7,45	3 307	4,70-7,95	6 305
	1 à 2 ans	2,95-6,75	3 640	5,45-7,45	3 636
:	2 à 3 ans*	1,75-6,45	6 853	2,95-6,95	3 920
	3 à 4 ans*	1,75-6,45	10 335	1,75-6,95	9 881
	Plus de 4 ans	3,00-8,95	9 972	1,75-6,45	12 173
			34 107		35 915
Intérêts courus à recevoir au titre des prêts			328		662
Prêts douteux			12 128		11 200
			46 563		47 777
Moins : provision pour prêts douteux (note 7)			4 038		3 593
			42 525		44 184

* Ces prêts à recevoir ont été réduits de 86 000 \$ (153 000 \$ en 2022) en raison des prêts à conditions avantageuses qui ont été consentis.

En 2023, aucun compte n'a été radié (en 2022, quatre comptes représentant deux emprunteurs totalisant 230 000 \$ plus une créance non liée à des prêts d'un montant de 6 000 \$) par le conseil d'administration. Un compte d'un montant total de 179 911 \$ (dont 57 333 \$ d'intérêts non recouvrables non comptabilisés) a fait l'objet d'une annulation (en 2022, 14 comptes représentant dix emprunteurs totalisant 3 473 000 \$, dont 1 513 000 \$ d'intérêts non recouvrables non comptabilisés) par le CGF. Les recouvrements sur des prêts qui avaient auparavant été radiés (prêts à recevoir et provision) ont totalisé 28 000 \$ (18 000 \$ en 2022).

6. Prêts à recevoir (suite)

Concentration des risques de crédit

La concentration des risques de crédit peut découler d'une exposition à des groupes de débiteurs ayant des caractéristiques semblables, de sorte que leur capacité à satisfaire à leurs obligations pourrait être touchée de façon similaire par des changements dans la conjoncture économique ou d'autres changements. Les tableaux suivants présentent les concentrations des prêts productifs et des prêts douteux par région géographique et secteur d'activité :

Concentration par secteur d'activité

Secteurs	(en milliers de dollars)			
	2023		2022	
	Prêts productifs	Douteux	Prêts productifs	Douteux
	\$	\$	\$	\$
Hébergement et services de restauration	4 436	2 557	6 852	1 207
Agriculture	183	2 386	276	2 333
Art et artisanat	4	333	5	346
Services aux entreprises	331	3	125	3
Communications	-	450	-	523
Construction	5 488	2 545	5 566	2 715
Services d'éducation	14	-	31	-
Divertissements et loisirs	539	-	18	-
Finances et assurances	273	-	296	-
Pêche et faune	29	11	37	13
Foresterie et exploitation forestière	23	-	57	-
Soins de santé	52	-	68	-
Industries de l'information et de la culture	52	-	69	-
Gestion des entreprises	1 486	-	1 555	-
Secteur manufacturier	1 292	-	1 183	2
Extraction minière	97	-	123	-
Pétrole et gaz	-	337	-	359
Autres services	2 074	33	1 852	38
Services professionnels, scientifiques et techniques	265	-	331	-
Immobilier	7 138	140	7 498	157
Vente au détail	7 058	1 184	6 390	1 236
Transport et entreposage	2 129	1 396	2 317	1 495
Voyage et tourisme	492	753	539	773
Vente en gros	652	-	727	-
	34 107	12 128	35 915	11 200

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest
Notes aux états financiers consolidés au 31 mars 2023

6. Prêts à recevoir (suite)

Concentration géographique

Régions	(en milliers de dollars)			
	2023		2022	
	Prêts productifs	Douteux	Prêts productifs	Douteux
	\$	\$	\$	\$
Beaufort-Delta	3 360	451	3 387	512
Dehcho	5 053	2 064	4 990	2 251
Slave Nord	5 850	5 904	7 893	4 465
Sahtú	3 614	49	2 071	67
Slave Sud	16 230	3 660	17 574	3 905
	34 107	12 128	35 915	11 200

Le tableau suivant présente les prêts productifs en cours classés selon le système d'évaluation des risques de crédit de la Société.

Évaluation des risques de crédit	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Faible	17 730	19 293
Moyen	14 971	14 193
Élevé	1 406	2 429
	34 107	35 915

La Société considère qu'un prêt est en souffrance lorsque le client omet d'effectuer un paiement conformément aux modalités de paiement. Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts qui sont en souffrance, mais qui ne sont pas classés comme douteux parce qu'ils ne répondent pas aux critères relatifs aux prêts douteux.

Prêts en souffrance non douteux	2023	2022
De 31 à 60 jours	3	22
De 61 à 90 jours	-	-
Plus de 90 jours	-	-
	3	22

La capacité des clients à respecter leurs obligations a une incidence directe sur l'exposition aux risques liés aux prêts. Cette capacité est influencée, entre autres, par l'exposition des clients aux fluctuations économiques dans les Territoires du Nord-Ouest. Afin de réduire ces risques, la Société limite la concentration des prêts accordés à chaque client. Conformément à ses règlements, la Société peut prêter à une entreprise ou à un groupe d'entreprises reliées, ou investir dans une entreprise ou dans un groupe d'entreprises reliées, un montant maximal de 2 millions de dollars. Les montants supérieurs à 2 millions de dollars doivent être approuvés par le CGF. Le CGF n'a approuvé aucun montant en 2023 (pareillement en 2022).

6. Prêts à recevoir (suite)

Le tableau ci-dessous représente les prêts à recevoir avec ou sans conditions avantageuses avant provision :

Prêts	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Sans conditions avantageuses	45 153	45 278
Avec conditions avantageuses	1 082	1 837
Intérêts courus à recevoir au titre des prêts	328	662
	46 563	47 777

Prolongation des mesures d'aide économique

Prêts avec conditions avantageuses

La Société a offert des prêts à bas taux d'intérêt pour des fonds de roulement pendant la pandémie en 2021. Des montants allant jusqu'à 25 000 \$, et plus dans certaines circonstances, ont été offerts à des entreprises admissibles au taux de 1,75 % dans des prêts non garantis, prêts auxquels s'applique d'habitude le taux de 6,45 % (taux préférentiel + 4 %).

La provision spécifique sur les prêts avec conditions avantageuses est de 89 000 \$ (56 000 \$ en 2022).

Remboursements de prêts reportés

En 2021, la Société a permis aux clients qui le demandaient d'obtenir que les paiements de remboursement de leur prêt soient réduits ou reportés sans pénalité ou supplément de frais d'intérêts. On a approuvé pendant toute l'année le report des paiements et des intérêts sur les prêts pour tous les clients admissibles concernés.

La COVID-19 ayant continué à toucher l'économie des Territoires du Nord-Ouest en 2022 et en 2023, le comité d'examen des demandes de prêt de la Société a approuvé les reports additionnels de 0 prêt (31 en 2022).

Ces reports n'impliquent aucune condition avantageuse et comprendront des pénalités et des frais d'intérêts supplémentaires. La valeur de ces prêts est de 10 966 329 \$ (11 936 673 \$ en 2022) avant la provision pour crédit de 2 425 944 \$ (3 391 650 \$ en 2022).

Nouvelles mesures d'aide économique

En 2023, le comité d'examen des demandes de prêt de la Société a approuvé le report de 41 prêts (aucun en 2022) pour une période de trois mois en réponse aux graves inondations survenues à Hay River. Comme il s'agissait d'une catastrophe naturelle sans précédent, ces reports ont permis de soutenir les emprunteurs touchés pendant cette période difficile.

Ces reports n'impliquent aucune condition avantageuse et comprendront des pénalités et des frais d'intérêts supplémentaires. La valeur de ces prêts au 31 mars 2023 est de 11 139 291 \$ (9 947 986 \$ en 2022) avant la provision pour crédit de 127 071 \$ (83 692 \$ en 2022).

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest
Notes aux états financiers consolidés au 31 mars 2023

7. Provision pour prêts douteux

	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	3 593	5 199
Provision pour prêts douteux	742	912
Prêts radiés et annulés	-	(2 154)
Recouvrements de remboursements de provisions	(297)	(364)
Solde à la fin de l'exercice	4 038	3 593
Constitué de :		
Provision spécifique*	3 354	2 875
Provision générale	684	718
Solde à la fin de l'exercice	4 038	3 593

* La provision spécifique comprend 89 000 \$ (56 000 \$ en 2022) pour le prêt pour fonds de roulement mis en place comme mesure de soutien pendant la pandémie et décaissé en 2021 (note 6).

8. Placements de capital-risque

Le portefeuille de placements de capital-risque de la Société est axé sur l'offre de financement sous forme d'actions privilégiées et de titres de créance à des sociétés des Territoires du Nord-Ouest. Au 31 mars 2023, la Société n'a pas d'influence notable au sein des sociétés dans lesquelles elle a investi.

Au 31 mars 2023, le total cumulé des placements de capital-risque s'élevait à 943 000 \$ (943 000 \$ en 2022), avec des radiations cumulées de 593 000 \$ (593 000 \$ en 2022). En 2023, aucun placement de capital-risque n'a été approuvé pour radiation par le Conseil (pareillement en 2022) ou pour annulation par le CGF (pareillement en 2022).

Actions privilégiées et dividendes

Les placements en actions privilégiées comportent un droit de conversion en actions ordinaires. Ce droit, s'il est exercé, peut avoir comme résultat la détention d'une participation majoritaire dans certaines circonstances. Les actions privilégiées sont rachetables au gré de l'émetteur et rapportent des dividendes à des taux variables. Le rendement des placements varie d'un exercice à l'autre en fonction du montant des dividendes reçus ainsi que du moment où ils sont reçus.

9. Autres avantages sociaux futurs et congés rémunérés des employés

a) Prestations de retraite

La quasi-totalité des employés de la société sont couverts par le Régime (note 2(l)(ii)). Les employés de même que la Société sont tenus de verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor du Canada fixe le montant des cotisations à verser par l'employeur selon un multiple de la cotisation exigée des employés. Le taux de cotisation de l'employeur dépend de la date d'entrée en poste des employés.

9. Autres avantages sociaux futurs et congés rémunérés des employés (suite)

(a) Prestations de retraite (suite)

Pour les employés ayant commencé avant le 1^{er} janvier 2013, le taux effectif de cotisation de la Société à la fin de l'exercice correspondait à 1,02 fois (1,01 fois en 2022) le taux de cotisation des employés. Pour les employés ayant commencé après le 31 décembre 2012, le taux effectif de cotisation de la Société à la fin de l'exercice correspondait à 1,0 fois (1,0 en 2022) le taux de cotisation des employés. Des cotisations totalisant 163 000 \$ (154 000 \$ en 2022) ont été passées en charges pendant l'exercice. Les cotisations de la Société et des employés au régime pour l'exercice ont été les suivantes :

	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Cotisations versées par la Société	163	154
Cotisations versées par les employés	162	154

Le gouvernement du Canada a une obligation imposée par la loi de verser des prestations conformément aux dispositions du Régime. Les prestations de retraite s'accumulent généralement sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 % par année de service validable multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime des pensions du Canada et sont indexées en fonction de la hausse de l'indice des prix à la consommation.

(b) Indemnités de départ, indemnités de déménagement et congés

La Société verse des indemnités de départ et de déménagement aux employés en fonction des années de service et du salaire de fin de carrière (note 2(l)ii)). De plus, elle verse une aide aux employés et offre des congés de maladie et des congés spéciaux, conformément aux conventions collectives. Ce régime d'avantages sociaux est capitalisé à l'avance par les cotisations actuelles et est comptabilisé dans la trésorerie.

La dernière évaluation actuarielle date de mai 2023; les données ont été extrapolées jusqu'à la fin de l'exercice. Les valeurs présentées ci-dessous comprennent les indemnités de départ et de déménagement et les congés rémunérés de la Société.

Variation des obligations	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées, au début de l'exercice	198	142
Coût pour les services rendus au cours de l'exercice	9	11
Coût financier	7	4
Prestations	(4)	(21)
Ajustement actuariel (gain)	(51)	(62)
Obligation au titre des prestations constituées, à la fin de l'exercice	159	198
Gains actuariels nets non amortis	123	88
Passif au titre des prestations constituées*	282	286

* Le montant total des prestations de retraite, des avantages sociaux futurs et des autres congés comprend un montant de 250 340 \$ (246 158 \$ en 2022) lié aux départs et aux déménagements ainsi qu'un montant de 31 683 \$ (31 955 \$ en 2022) lié aux congés rémunérés.

9. Autres avantages sociaux futurs et congés rémunérés des employés (suite)

(b) Indemnités de départ et de déménagement et congés rémunérés (suite)

	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Coût pour les services rendus au cours de l'exercice	9	11
Coût financier	7	4
Amortissement de l'ajustement actuariel (gain)	(8)	(6)
Avantages sociaux futurs	8	9

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est une moyenne de 4,80 % (4,10 % en 2022). Le taux d'augmentation de la rémunération supposé est de 2 % (pareillement en 2022). Les gains et les pertes actuariels non amortis sont amortis selon la méthode linéaire sur le nombre moyen estimatif restant d'années de service des employés actifs, soit 10,3 années (10,3 années en 2022). Aucun taux d'inflation n'a été appliqué.

10. Avances du gouvernement des TNO

La Loi autorise la Société à emprunter au gouvernement des TNO, grâce à des avances, en vue d'apporter une aide financière aux entreprises ou d'investir dans celles-ci. Les augmentations du solde non réglé des avances doivent être approuvées par le CGF en fonction des besoins de la Société. Le solde ne devait pas dépasser 45 millions de dollars au 31 mars 2023 (45 millions de dollars en 2022).

Les intérêts sur les avances sont déterminés en fonction du taux établi au cours de la dernière semaine de chaque mois pour les obligations du gouvernement du Canada de trois ans et sont composés annuellement. Le taux a varié de 2,54 % à 3,94 % au cours de l'exercice (0,48 % à 2,31 % en 2022).

	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	26 067	26 798
Charge d'intérêts et coût des intérêts (note 12)	831	269
Remboursement des avances (note 18)	(2 000)	(1 000)
Avances reçues	-	-
Solde à la fin de l'exercice	24 898	26 067

Au cours de l'exercice, la Société n'a fait aucune avance (pareillement en 2022) pour couvrir les nouveaux prêts à recevoir. Le montant de 2 000 000 \$ payé durant l'exercice se compose de 1 608 000 \$ de capital et 392 000 \$ d'intérêts.

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest
Notes aux états financiers consolidés au 31 mars 2023

11. Transferts du gouvernement

	(en milliers de dollars)					
	2023			2022		
	Prêts/ Investissements	Détail/ Fabrication	Total	Prêts/ Investissements	Détail/ Fabrication	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest :						
Exploitation et entretien	1 692	450	2 142	1 565	510	2 075
Services reçus à titre gracieux (note 16)	746	-	746	710	-	710
	2 438	450	2 888	2 275	510	2 785
Programmes fédéraux	218	-	218	97	-	97
	2 656	450	3 106	2 372	510	2 882

Le contrat stipule que tout fonds non dépensé doit être remboursé au gouvernement des TNO. Il n'y a pas eu de surplus en 2023 (pareillement en 2022).

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest

Notes aux états financiers consolidés au 31 mars 2023

12. Chiffres du budget consolidé et charge par objet

Les chiffres du budget consolidé ont été approuvés par le ministre et le CGF.

	Consolidé (en milliers de dollars)					
	2023			2022		
	Budget total	Prêts/ Investissements	Détail/ Fabrication	Budget total	Prêts/ Investissements	Détail/ Fabrication
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Publicité et promotion	47	18	7	25	29	2
Amortissement	72	8	19	27	77	19
Mise hors service d'immobilisations	1	-	2	2	-	2
Créances douteuses	4	-	27	27	6	2
Frais bancaires et intérêts	26	2	27	29	29	26
Membres du conseil	79	29	2	31	48	2
Fonds d'aide aux entreprises	200	199	-	199	200	14
Centre de services aux entreprises	282	275	-	275	233	-
Rémunération et avantages sociaux	3 276	2 301	263	2 564	2 727	225
Informatique et communications	137	96	28	124	128	21
Coût des biens vendus	625	-	825	825	763	640
Soutien à la technologie numérique	-	218	-	218	-	-
Assurances	26	-	32	32	24	28
Charge d'intérêts et coût de la réduction des taux d'intérêt	230	831	-	831	225	-
Frais de bureau et généraux	59	137	38	175	77	10
Provision pour prêts douteux (recouvrés) (net)	750	445	-	445	650	-
Honoraires professionnels	248	220	94	314	118	53
Loyer	179	169	15	184	176	15
Réparations et maintenance	19	-	26	26	15	19
Nettoyage des sites	-	-	70	70	-	-
Formation et ateliers	-	17	-	17	-	-
Déplacements	28	19	3	22	53	1
Services publics	59	-	41	41	71	59
	6 347	4 984	1 519	6 503	5 649	1 124
					3 912	5 036

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest

**Notes aux états financiers consolidés au
31 mars 2023**

13. Obligations contractuelles

Au 31 mars 2023, il n'y avait pas de prêts aux entreprises approuvés mais pas encore décaissés (370 000 \$ en 2022 au taux d'intérêt moyen pondéré de 5,1 %). Ces prêts seront compris dans le solde des prêts à recevoir seulement après leur décaissement. Toujours au 31 mars 2023, il n'y avait aucun investissement à risque approuvé non décaissé (pareillement en 2022) et toutes les contributions aux entreprises approuvées avaient été décaissées (aucune en 2022).

14. Éventualités

Prêts

La Société a un emprunt en cours consenti à un organisme d'aide au développement des collectivités du Nord afin que celui-ci puisse consentir des prêts totalisant 273 000 \$ (un prêt en cours en 2022 totalisant 296 000 \$). Les prêts accordés par cet organisme peuvent être cédés à la Société lorsqu'ils sont douteux. En cas de cession, la Société radierait alors le solde du prêt de l'organisme de développement des collectivités du Nord et tenterait de récupérer sa perte directement auprès des emprunteurs. En 2023, aucun compte n'a été cédé à la Société (pareillement en 2022).

Lettres de crédit de soutien

La Société a une lettre de crédit irrévocable en souffrance à la somme de 2 000 000 \$ (pareillement en 2022) qui vient à terme au cours de l'exercice 2024. La Société devra verser le montant de cette lettre de crédit si le bénéficiaire est en défaut par rapport aux dettes sous-jacentes. Si la Société doit payer des tiers en vertu de cette entente, le bénéficiaire de la lettre devra rembourser à la Société les montants payés. La lettre de crédit est garantie par un billet, un contrat de sûreté générale, un cautionnement ou une hypothèque accessoire. Au cours de l'exercice, aucun paiement n'a été versé (pareillement en 2022).

15. Opérations entre apparentés

La Société est apparentée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement des TNO, de même qu'à leur conseil d'administration respectif, à leurs principaux dirigeants et aux membres de la famille proche de ceux-ci. La Société effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et en vertu de conditions commerciales normales applicables à tous les particuliers et à toutes les entreprises, à l'exception de certains services qui sont fournis à titre gracieux (note 16).

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest

Notes aux états financiers consolidés au
31 mars 2023

15. Opérations entre apparentés (suite)

Les opérations entre apparentés au cours de l'exercice et les soldes à la fin de l'exercice s'établissent comme suit :

	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Revenus		
Ventes	31	15
Transferts gouvernementaux des TNO (note 11)	2 888	2 785
Charges		
Achats	948	208
Intérêts sur les avances du gouvernement des TNO	831	269
Soldes à la fin de l'exercice		
Comptes débiteurs	86	2 079
Comptes créditeurs et charges à payer	293	182
Avances du gouvernement des TNO	24 898	26 067

16. Services reçus à titre gracieux

La Société comptabilise le coût estimatif des services fournis gratuitement par le gouvernement des TNO dans les présents états financiers. Les services reçus à titre gracieux de la part du gouvernement des TNO comprennent des services régionaux et des services des ressources humaines ainsi que des locaux à bureaux. Le coût estimatif de ces services s'établit comme suit :

	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Personnel	524	488
Logement	222	222
	746	710

17. Dépendance économique

Les revenus de la Société proviennent à hauteur de 45,6 % (47,5 % en 2022) du gouvernement des TNO, sous la forme d'une contribution et de services reçus à titre gracieux. Ce financement est essentiel à la poursuite des activités de la Société.

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest**Notes aux états financiers consolidés au
31 mars 2023**

18. Gestion des risques

Du fait qu'elle détient des instruments financiers, la Société s'expose aux risques suivants :

Risque de crédit

Ils désignent les risques qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les risques associés à la trésorerie sont limités au maximum si l'on s'assure que ces actifs financiers sont placés auprès d'institutions financières bien capitalisées.

L'octroi de crédit et la gestion des prêts sont basés sur les politiques de crédit établies. L'exposition maximale des emprunteurs et des entités détenues aux risques de crédit correspond à la valeur comptable des prêts et des placements. La Société gère l'exposition aux risques de crédit par les moyens suivants :

- un système normalisé de classification des risques de crédit établi pour tous les prêts;
- des politiques et des directives en matière de crédit transmises aux agents de crédit dont les activités et les responsabilités englobent l'octroi de crédit et le suivi des résultats des clients;
- le comité d'examen des demandes (composé de cadres supérieurs) examine et approuve les prêts de plus de 500 000 \$;
- la limitation à 2 millions de dollars de la concentration des prêts et des investissements avec une entreprise ou un groupe d'entreprises liées. Les montants supérieurs à 2 millions de dollars doivent être approuvés par le CGF.

Les biens principaux affectés en garantie et les autres rehaussements de crédit pour les prêts comprennent des immeubles, du matériel, des cautionnements et des contrats de sûreté générale.

Au 31 mars 2023, 4 323 000 \$ (4 649 000 \$ en 2022) des prêts douteux sont entièrement garantis par des actifs que la Société peut vendre afin de respecter les engagements des emprunteurs. Les politiques et les pratiques de gestion des risques de crédit de la Société n'ont pas subi de changements importants par rapport à l'exercice précédent. Cependant, les mesures de soutien liées à la pandémie ont mené à la création de prêts pour fonds de roulement aux entreprises admissibles avec un taux d'intérêt de 1,75 %, qui représentent un risque supplémentaire, car ces prêts ont été accordés sans cautionnements ni sûreté financière.

Le tableau ci-dessous illustre les risques de crédit maximaux de la Société au 31 mars 2023 si toutes les parties contractantes manquaient à leurs obligations :

	(en milliers de dollars)	
	2023	2022
	\$	\$
Trésorerie	18 156	15 473
Comptes débiteurs	409	2 195
Prêts à recevoir	42 525	44 184
Lettres de crédit de soutien	2 000	2 000

18. Gestion des risques (suite)**Risques de taux d'intérêt**

Ils désignent les risques de fluctuation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée aux risques de taux d'intérêt du fait que les variations des taux d'intérêt du marché entraîneront des fluctuations des flux de trésorerie futurs liés aux avances du gouvernement des TNO, ainsi que des fluctuations de la juste valeur et des flux de trésorerie futurs des prêts à recevoir et des intérêts créditeurs provenant des liquidités.

Les emprunts de la Société auprès du gouvernement des TNO sont basés sur un taux d'intérêt variable du marché, et la Société prête à la majorité de ses clients à des taux fixes. La marge ou l'écart des taux d'intérêt de la Société augmente lorsque les taux d'intérêt chutent, et diminue lorsque les taux augmentent.

Pour gérer les risques de taux d'intérêt, la Société rembourse progressivement les avances du gouvernement des TNO à l'aide des flux de trésorerie disponibles dans le fonds de prêts et de cautionnement. Au cours de l'exercice, des avances d'un montant de 2 000 000 \$ (note 10) ont été remboursées au gouvernement (1 000 000 \$ en 2022).

Selon les avances du gouvernement des TNO au 31 mars 2023 et le solde mensuel de la trésorerie, une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt réduirait l'excédent annuel de 89 000 \$ (baisse de 117 000 \$ en 2022). Une baisse de 100 points de base des taux d'intérêt ferait augmenter l'excédent annuel de 89 000 \$ (102 000 \$ en 2022).

Risque de liquidité

Il désigne le risque qu'une entité éprouve des difficultés à dégager les fonds nécessaires pour faire face à ses engagements. La Société gère les risques de liquidité en surveillant régulièrement les flux de trésorerie prévisionnels et réels.

Les avances du gouvernement des TNO sont payables à vue sans délai fixe de remboursement. Les remboursements des avances sont effectués lorsque la Société dispose de suffisamment de flux de trésorerie non affectés à des fins de prêt.

Les comptes créditeurs et les charges à payer devraient être réglés au bout de 12 mois.

19. Événements postérieurs**Feux de forêt**

Les Territoires du Nord-Ouest ont été touchés par des feux de forêt au cours de l'été 2023, et la capitale Yellowknife a notamment fait l'objet d'un ordre d'évacuation le 16 août 2023. Bien que cela n'ait aucune incidence sur les états financiers de la Société pour l'exercice clos le 31 mars 2023, cela pourrait avoir un impact financier important au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, notamment en ce qui concerne le portefeuille de prêts. Cependant, il n'est pas possible de mesurer de manière fiable l'impact financier à ce jour sur les états financiers de la Société pour le prochain exercice.

Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest

**Tableau consolidé des immobilisations corporelles
31 mars 2023**

Annexe A

(en milliers de dollars)

						31 mars	31 mars
	Terrains	Bâtiments	Véhicules et équipement	Améliorations locatives	Matériel informatique	2023	2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût des immobilisations corporelles au début de l'exercice	78	1 789	658	540	9	3 074	3 084
Charge d'amortissement	-	-	-	-	-	-	-
Cessions	-	-	(18)	-	-	(18)	(10)
Coût des immobilisations corporelles à la fin de l'exercice	78	1 789	640	540	9	3 056	3 074
Amortissement cumulé au début de l'exercice	-	1 709	652	532	9	2 902	2 840
Charges d'amortissement	-	13	6	8	-	27	72
Cessions	-	-	(18)	-	-	(18)	(10)
Amortissement cumulé à la fin de l'exercice	-	1 722	640	540	9	2 911	2 902
Valeur comptable nette	78	67	-	-	-	145	172

